ALMANACH JUDICIAIRE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

CONTENANT

LES NOMS DES JUGES DE LA PUISSANCE DU CANADA, LES PROTONOTAIRES, SHERIFS, RÉGISTRATEURS, MAGISTRATS, GREFFIERS, HUISSIERS, ETC., DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AINSI QUE

les Termes des Cours, Tarifs des Avocats, Régistrateurs, Notaires et Huissiers.

COMPILÉ PAR

L. A. AUDETTE ET T. W. S. DUNN

PRIX : $1.00

QUÉBEC :

1888

3 9004 03583726 6

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

Avec les compliments de
Messrs Audette & Dunn

ALMANACH JUDICIAIRE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

CONCERNANT LES

LES NOMS DES JUGES DE LA PUISSANCE DU CANADA, LES PROTONOTAIRES, SHÉRIFS, RÉGISTRATEURS, MAGISTRATS, GREFFIERS, HUISSIERS, ETC., DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AINSI QUE

les Termes des Cours, Tarifs des Avocats, Registrateurs, Notaires et Huissiers.

COMPILÉ PAR

L. A. AUDETTE ET T. W. S. DUNN

PRIX : $1.00

QUÉBEC :

1888

E. Roux Marchand

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-huit, par LOUIS ARTHUR AUDETTE et THOMAS WILLIAM SHEA DUNN, au Bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

ALMANACH JUDICIAIRE

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENTS PUBLICS A QUÉBEC.

Greffier du Conseil Exécutif	Gus. Grenier
Assistant Secrétaire Provincial	Philippe J. Jolicœur
Auditeur des Comptes	Gaspard Drolet
Assistant-Tresorier	H. T. Machin
Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne	Eugène E. Taché
Assistant-Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics	Siméon Lesage
Assistant des Officiers en Loi de la Couronne	Jos. A. Defoy
Député Régistraire	Chrysostôme Langelier
Surintendant de l'Instruction Publique	L'Hon. G. Ouimet
Secrétaire du Département de l'Instruction Publique	Paul de Cazes
Secrétaire du Département de l'Instruction Publique	Revd Z. I. Rexford
Greffier de la Couronne en Chancellerie	Louis Delorme
Greffier en Loi de la Législature	C. E. Pariseault
Greffier du Conseil Législatif	G. B. de Boucherville
Greffier de l'Assemblée Législative	Louis Delorme

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE

Son Eminence le Cardinal Taschereau
Mgr l'Archevêque de Montréal
" " " d'Ottawa
" l'Evêque des Trois-Rivières
" " de St Hyacinthe
" " de Rimouski
" " de Sherbrooke
" " de Chicoutimi
" " de Nicolet
Mgr N. Z Lorrain, Vicaire Apostolique de Pontiac
L'honorable Sir N F. Belleau, Québec
" P. J. O. Chauveau. Montréal
" Thomas Ryan, Montréal
" Juge J A. Jetté, "
" " A. B. Routhier, Québec
" Chs. B, de Boucherville, Boucherville
Joseph G. Bossé, Québec
P. S. Murphy, Montréal
Hble Honoré Mercier, Québec
Eugène Crépeau, Arthabaskaville
Le Surintendant de l'Instruction Publique
Paul de Cazes, Secrétaire

COMITÉ PROTESTANT

MEMBRES DU CONSEIL

Le Très Révérend James Williams, D D. Evêque de Quebec
Le Révd John Cook, D. D.
Sir William Dawson, C. M. G., L. L. D.
L'Hon. James Ferrier
R. W Heneker, Ecr , D C. L.
Révd Dr Matthews, D. D.
L'Honorable Dr L Ruggles Church, J. A. C.
Le Ven. Archidiacre Lindsay, M. A.
George L. Masten, Ecr,
L'Honorable Gédéon Ouimet, (membre ex-officio)

MEMBRES ASSOCIÉS

Dr A Cameron, M. P. P.
E J Hemming, Ecr, D. C. L.
Le Rév. Chanoine Norman, D. C. L.
Le Rév. Dr Cornish, L. L. D.
Le Rév. George Weir, L. L. D.
Le Rév. Elson I. Rexford, B. A., Secrétaire

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

L'Hon. Commissaire des Travaux Publics, (ex-officio)
" Secrétaire de la Province "
Le Surintendant de l'Instruction Publique "
Cyr. Duquet, président, Québec
Sam. E. Dawson, Vice-président, Montréal
A. A. Stevenson, "
Henry Bulmer, "
Ad. Lévêque, "
J. B. Rolland "
L. I. Boivin, "
Guillaume Boivin, "
Andrew Boyd. "
M. J F. Quinn, "
L'abbé O. Audet, Bergerville, Sillery
Thimolaüs Beaulieu, Lévis
James Carrell, Québec
E. E. Taché, "
J F. Peachy, "
Alex. G. Lomas, Sherbrooke
S. C. Stevenson, Secrétaire, Montréal

CONSEIL D'AGRICULTURE.

L'Hon. Commissaire de l'Agriculture	*ex-officio*	Québec
Le Surintendant de l'Instruct. Publi.	*ex-officio*	Québec
L. H. Massue, Ecr., Président, Varennes		
Chs. Gibb, Ecr., Vice-président, Abbotsford		
J. M. Browning, Ecr., Montréal		
L'Hon. John J. Ross, Ste Anne de la Pérade		
L'Hon. L. Beaubien, Montréal		
P. B Benoit, Ecr. St Hubert		
S. N. Blackwood, Ecr., West Shefford		
Alex. Somerville, Ecr.. Rapides Lachine		
A Casavant, Ecr., St Dominique		
A Casgrain, Ecr , Rivière Ouelle		
E. Casgrain Ecr., L'Islet		
Jas. Cochrane, Ecr., Compton		
Ed. J. DeBlois, Ecr., Québec		
L'Hon L. Archambault. L'Assomption		
A. Guilbault, Ecr.. St Elizabeth		
Jos L. Lemyre, Ecr , Baie du Febvre		
H. J. Martin, Ecr., M. D , Carleton		
L. J. A. Marsan, Ecr., L'Assomption		
L'Hon. E. Dionne, Ste Anne Lapocatière		
H. Lussier, Ecr , St Vincent de Paul		
J. Israël Tarte, Ecr., Québec		
Georges Leclèrc, Secretaire, Québec		

AGENTS ET AGENCES DES TERRES DE LA COURONNE.

Agents	Résidences	Agences
Wm. Clark	Bryson	Coulonge
Ls Gendreau, (sous-agt)..	Ft. Témiscamingue...	" (partie de
R. W. Farley	Hull	Gatineau
J A. Cameron, jr.	Thurso	Petite Nation (partie de)
Edwin Kemp, (sous agt)	Waterloo	Magog
L Farwell	Robinson	St François
A. Gagnon	Arthabaskaville	Arthabaska
W. H. B. C de Lery	St François	Chaudière
J. E. Cayouette, (sous agt)	Ste Claire	do
F. F. Gagnon	Riv. du Loup (en bas)	Grandville
Geo. Sylvain	Rimouski	Rimouski Ouest..
Alex. Fraser	Matane	Rimouski Est
Wm. Maguire	New-Carlisle	Bonaventure
Octave Martin, (sous agt).	St. Alexis Matapédia..	do (partie de)
A. Gingras	Tadoussac	Saguenay (partie de)
L. Adjutor Bouliane	Malbaie	do (partie de)

AGENTS ET AGENCES DES TERRES DE LA COURONNE (*Suite*)

AGENTS	RESIDENCES	AGENCES
J. O. Tremblay	Chicoutimi	Lac St Jean (partie de)
George Audet	Roberval	do (partie de)
J. E. Boily	Québec	St Charles
E. Lacerte	Trois Rivières	St Maurice
J. B. Delfausse	Joliette	L'Assomption (partie de)
C J. Marchand	Ste Agathe des Mts	do et P. Nat. (partie de)
W. H. Annett	Gaspé (Bassin de)	Gaspé (partie de)
Edmund Flynn, (sous agt)	Percé	do (partie de)
L. Roy, senior	Cap Chat	do (partie de)
E. Renault	Montmagny	Montmagny
A. B. Filion	Grenville	Petite Nation (partie de)
Jos. Comeau	Maniwaki	Gatineau et Coulonge
O. B. Kemp	Waterloo	Insp de toutes les agences

INSPECTEURS DE LICENCES.

Arthabaska	Théo Côté
Beauce	J. B. Mercier
Beauharnois	A. McEachern
Bedford	L. A. Perkins
Chicoutimi	Geo. Bilodeau
Gaspé — Gaspé	A. T. Carter
Gaspé — Bonaventure	E. Arseneau
Isles de la Magdeleine	C. E Giasson
Iberville	Pierre Regnier
Joliette	M. Crepeau
Kamouraska	T M. T. Lebel
Montmagny	E. M. McKenzie
Montréal	W.B. Lambe
Ottawa — Ottawa	T. W. Symmes
Ottawa — Pontiac	S. A. Mackay
Québec	J. E. Fortier
Richelieu	J. E. Chenevert
Rimouski, No. 1	D, F. de St Aubin
Rimouski, No. 2	J. B. Martin
Saguenay	P. N. Bois
St François	J F. Morkill
St Hyacinthe	C. A. Boivin
Témiscouata	E. Pelletier
Terrebonne	Félix Paquin
Trois-Rivières	G. Lasalle
Verchères	Aimé Geoffrion

JUGES ET COURS DE JUSTICE.

JUGES

COUR SUPRÊME.

Juge-en-chef:- Sir W. J Ritchie; *Juges Puisnés*:—Hon. S. H. Strong, Télesphore Fournier, W. A. Henry, H. Elzéar Taschereau, John W. Gwynne;—*Régistraire*: Robert Cassels.

COUR D'ÉCHIQUIER.

Juge:—Hon. George Wheelock Burbidge;—*Régistraire*:—Louis Arthur Audette.

BANC DE LA REINE.

Juge-en-chef:—Hon. Sir Antoine Aimé Dorion; *Juges Puisnés*: Hon. Samuel Cornwallis Monk, Ulric Joseph Tessier Alexander Cross, Louis François George Baby, et Levi Ruggles Church.

COUR SUPÉRIEURE

Juge-en-chef:—Hon Sir Andrew Stuart; *Juges Puisnés*:—François Godschall Johnson, Napoléon Casault, Louis Bélanger, Marcus Doherty, A. Basile Routhier, Marc-Aurèle Plamondon, Louis Bonaventure Caron, J. B. Bourgeois, Auguste C. Papineau, Henri T. Taschereau, L. A. Jetté, Charles Gill, Auguste Réal Angers, Ernest Cimon, Frederick W Andrews, Honoré Cyrias Pelletier, Jules Ernest Larue, Joseph Alphonse Ouimet, Jonathan Sexton Campbell Würtele, M. M. Tait, M Mathieu, L. O. Loranger, E. T. Brooks, C. P. Davidson, Louis Tellier, Alfred Nap Charland, Benjamin Globensky, L. A. Billy.

Districts	Juges	Districts	Juges
Arthabaska	Hon. M. A. Plamondon	Gaspé. { Gaspé	Hon. L. A. Billy.. .....
Beauce	" H. C. Pelletier.....	Bonaventure	" L. A. Billy. .....
Beauharnois	" Louis Bélanger.....	Iberville	" Nap. Charland .....
Bedford	" M. M. Tait.....	Joliette	" Ben. Globensky .....
Chicoutimi	" A. B. Routhier.....	Kamouraska	" Ernest Cimon .....

Montréal	Hon. L. O. Loranger	Québec	" L. Nap. Casault
	" M. Doherty		" L. B. Caron
	" C. P. Davidson		" F. W. Andrews
	" Francis G. Johnson	Richelieu	" J. A. Ouimet
		Rimouski	" J. E. Larue
	" Aug. C. Papineau	Saguenay	" A. B. Routhier
		St François	" E. T. Brooks
	" M. Mathieu	St Hyacinthe	" Louis Tellier
	" L. A. Jetté	Terrebonne	" H. T. Taschereau
	" C. I. Gill	Terrebonne (comté d'Argenteuil)	
Montmagny	" H. C. Pelletier		" J. S C. Würtele
Ottawa	" J. S C. Würtele	Trois-Rivières	" J. B. Bourgeois
Québec	" Sir Andrew Stuart, juge-en-c		

COURS.---BANC DE LA REINE

	Districts.	Chefs lieux	Termes	Officiers.
Juridiction d'appel.		Québec Montréal	1-8 Fev, Mai, Oct., Dec. 15-27 jan., mars, mai, sep. et nov	Greffier des Appels: L. W. Marchand, Montréal Députés. Québec Wm E. Duggan Jos. Nadeau
Juridiction Criminelle	Arthababaska	Arthabaskaville	22 Mars et Octobre	*Greffiers de la Couronne:* Louis Rainville
	Beauce	St Joseph	20 Juin et Novembre	Z. Vézina
	Beauharnois	Beauharnois	1 Mars et Octobre	P. C. Duranceau
	Bedford	Sweetsburg	10 Mars et 1 Octobre	Hall et Leonard
	Chicoutimi	Chicoutimi	6 Février et 2 Juin	Frs. X. Gosselin

COURS.---BANC DE LA REINE (*Suite*)

Juridiction	Districts	Chefs lieux	Termes	Officiers
		Québec Montréal	1-8 Fev , Mai, Oct. Déc. 15-27 jan mars, mai, sep., et nov	Greffier des Appels : L. W. Marchand, Montréal Députés { Québec Wm. E. Duggan Jos. Nadeau
	Gaspé..... {	Percé.....	28 Janvier et 7 Oct·	Jos. X. Lavoie
		New Carlisle	20 Janvier et Sept.	G. F. Maguire
	Iberville.....	St Jean.....	26 Mars et 25 Oct.	Marchand et Marchand
	Joliette.....	Joliette	20 Janvier et 2 Juillet	Desrochers et Désilets
	Kamouraska..	Fraserville.....	15 Janvier et 5 Juillet	Pelletier et Perreault
	Montmagny .	Montmagny	26 Mars et 25 Octobre	Albert Bender
	Montreal.....	Montréal	1 Mars, Juin, Sept. et Nov.	Louis Wilfred Sicotte
	Ottawa	Aylmer.....	10 Juin et Décembre	Alf. Driscoll
	Québec	Québec	10 Avril et Octobre	Wm E. Duggan
	Richelieu.....	Sorel.....	14 Janvier et 2 Juillet	Ant. N. Gouin
	Rimouski	St Germain de Rimouski.	23 Mars et Novembre	Lecendre et Chamberland
	Saguenay....	St Etienne de la Malbaie	22 Juin et 24 Octobre	Chs. Duberger
	St François ..	Sherbrooke.....	1 Mars et Octobre	Cabana et Bowen
	St Hyacinthe..	St Hyacinthe	15 Janvier et Juin	Roy et Richer
	Terrebonne ..	Ste Scholastique.....	7 Janvier et 2 Juillet	Ch. de Montigny
	Trois-Rivières	Trois-Rivières	25 Janvier et 2 Juillet	de Lottinville et Désilets

COURS DES SESSIONS GÉNÉRALES DE LA PAIX.

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX	TERMES	GREFFIERS
Québec..... ...	Québec	2 Janvier et 2 Juillet.....	Denis Murray
Montréal.....	....	....	Louis Wilfred Sicotte

COUR DE VICE AMIRAUTÉ.	COUR DE COMMISSAIRES
Juge : Hon. George Irvine *Dep.-Juge* . Hon. F W Andrews *Greffier* : James Dunbar	Cette Cour se tient le premier lundi de chaque mois en vertu du Ch. 94 des S. R. B. C. dans les localités où elle est établie.

COUR SUPÉRIEURE

DISTRICTS	COMTÉS, &C, Compris dans le district	CHEFS-LIEUX	TERMES.	PROTONOTAIRES	SHÉRIFS.
Arthabaska .	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaskaville.....	18 21 Jan., Feb., Mars, Avril, Mai, Juin, Sept., Oct., Nov., 16 19 Déc..	Louis Rainville....	Pierre L. Tousignant
Beauce	Beauce et Dorchester...	St Joseph	13 19 Mars, Juin et Nov	Zéphirin Vézina ...	G. O. Taschereau
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay..	Beauharnois.....	23-28 Fév., Mai, Sept. et Déc	Pierre C. Duranceau	Philém. Laberge

COUR SUPERIEURE (*Suite*)

Districts	Comtés, &c., Compris dans le district	Chefs lieux	Termes	Protonotaires	Shérifs
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Brome.....	Sweetsburg	20-26 Jan., Mars. Mai Septembre et Nov.	Frederick T. Hall..	Chs Stuart Cotton
Chicoutimi..	Chicoutimi	Chicoutimi.....	30 Janv. au 4 fév. 3-7 Juin et 13-19 Oct.	Franc. X. Gosselin.	Ovide Bossé
Gaspé	Gaspé et Bonaventure	Percé.....	27 Janv., 3 Fév., 1-7 Juin et 7-13 Oct..	Joseph X. Lavoie.	
		Bonaventure	19-24 Janvier, 21-27 Juin et 26-31 Oct..	G. F. Maguire....	W. M. Sheppard
Iberville....	St Jean, Napierville et Iberville.....	St Jean.....	11-23 Janvier, Mars, Mai, Sept. et Nov., et du 15 au 20 Fév. Avril, Juin, Oct., et Déc., ces jours inclusivement. ..	Marchand-Marchand	Charles Nolin
Joliette	Joliette, L'Assomption et Montcalm.....	Joliette	10-19 Janv., Mars, Mai, Sept. et Nov.	Desrochers & Désilets	Antoine M. Rivard
Kamouraska.	Kamouraska et Témiscouata.....	Fraserville	19-22 Mars, Mai, Sept., 14-17 Déc..	Pelletier & Perreault	F. A. Sirois

Montmagny ..	Montmagny, L'Islet et Bellechasse.....	Montmagny	13-19 Fév., 6-12 Mai, 13-19 Oct.....	Albert Bender.....	J. D. Lépine
Montréal....	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et Verchères, et la cité de Montréal.....	Montréal.....	Tout jour juridique.	Honey Longpré et Gendron.....	P.J.O. Chauveau
Ottawa	Ottawa et Pontiac.....	Aylmer.....	14-20 Janv., Sept., 20-24 Avril, 20-26 Novembre.....	Alf. Driscoll.....	Ls M. Coutlée
Québec	Portneuf, Québec, Montmorency, Lévis, Lotbinière, et la cité de Québec	Québec.....	Les 5 premiers jours juridiques de chaque mois, les 5 premiers jours juridiques suivant le 15 de chaque mois, les 4 derniers jours juridiques de chaque mois, pour la révision, et tous les autres jours juridiques pour Enquêtes et Enquêtes et Mérite.....	Fiset, Burroughs & Campbell.....	Alleyn & Paquet

Districts	Comtés, &c., Compris dans le district	Chefs lieux	Termes	Protonotaires	Shérifs
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Berthier.....	Sorel.....	1-11 Fév., Mars, Avril, Mai, Juin, Oct., Nov., et Déc. et 11 et 16 Septembre, ces jours inclusivement.....	Ant N. Gouin.	P. Guévremont
Rimouski.....	Rimouski.....	St Germain de Rimouski	16 21 Mars, Nov, 14-17 Mai, Sept.....	Letendre & Chamberland.....	Alph. Couillard
Saguenay....	Saguenay et Charlevoix	St Etienne de la Malbaie	31 Janv.. au 4 Fév., 17-21 Juin, 5-8 Sept., 8-12 Nov...	Chs Duberger.....	P. H. Cimon
St François..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead et la ville de Sherbrooke...	Sherbrooke	Tous les jours juridiques	Cabana & Bowen...	Wm H. Webb
St Hyacinthe	St Hyacinthe, Bagot et Rouville	St Hyacinthe.....	1-8Fév., Avril, Juin, Nov	Roy & Richer.....	V. B. Sicotte

Terrebonne..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes..	Ste Scholastique.....	20 25 Janvier Mars, Juin et Octobre ..	Cns de Montigny....	Z. Roussille
Trois Rivières	Maskinongé, St Maurice, Champlain, Nicolet et la cité de Trois Rivières	Trois-Rivières.....	Tout jour juridique de Mai, Juin, Sep Oct. Nov. et 16-19 Décembre.....	de Lottinville et Désilets.....	Charles Dumoulin

COURS DE CIRCUIT.

Districts,	Circuits.	Endroits ou se tient la cour.	Termes.	Greffiers.
Arthabaska..	Arthabaska, District,.	Arthabaskaville.....	16-21 Jan., Feb , Mars, Avril, Mai, Juin, Sept., Oct., Nov.. 14-19 Déc ..	Louis Rainville
	Drummond, Comté de.	Drummondville.....	24-25 Jan. et Juin, 9-10 Avril Oct....	Joseph T. Caya
	Mégantic, Comté de...	Inverness.....	9-10 Mars, Déc., 24-25 Septembre...	J.-B. Rousseau
Beauce.	Beauce. District de....	St Joseph.....	7-12 Mars, Juin, Novembre.....	Zéphirin Vézina
	Dorchester, Comté de.	St Hénedine.....	3-5 Mars, Juin, Novembre.....	Joseph Reny
	Beauce, Comté de....	St Vital de Lambton	26-29 Janvier, 24-27 Septembre.....	David O. Castonguay

DISTRICTS.	CIRCUITS.	ENDROITS OU SE TIENT LA COUR.	TERMES.	GREFFIERS.
Beauharnois..	Beauharnois, District.	Beauharnois.....	17-22 Fév., Mai, Sept. et Déc.....	P. C. Duranceau
	Chateauguay, Comté.	Ste Martine.....	1-4 Fév, Mai, Sept. et Déc.....	Chas. M. LeBrun
	Huntingdon, Comté...	Huntingdon.....	8-11 Fév., Mai, Sept., Décembre.....	Wm. Hassan
	Beauharnois, Comté.	Ville de Salaberry de Valleyfield.....	4-7 (comprenant 4 jours) Janv., Avril, Juin et Novembre.....	Solime A. Brodeur
Bedford.....	Bedford, District.....	Sweetsburg., ...	5-7 Fév., Avril, Juin, Déc., 7-9 Oct...	Hall et Léonard
	Brome, Comté de.....	Knowlton.....	15-17 Fév., Mai, Sept., Décembre....	Jean Moïse Lefebvre
	Shefford, Comté de...	Waterloo.....	10 13 Janv., Avril, Juin, Octobre....	Vespasian Nutting
	Missisquoi. Comté de.	Bedford.....	10-12 Fév., Mai. Sept, Décembre....	John Gough
	Missisquoi, Comté de.	Farnham	15-17 Janv., Avril, Juin, Octobre...	Pierre Bériau
Chicoutimi..	Chicoutimi, District..	Chicoutimi.....	7-9 Février 28 Mai au 1 Juin, 7-12 Oct	F.-X. Gosselin
	Chicoutimi, Comté de	Hébertville.....	27-28 janv 8-9 Juin, 20-23 Octobre..	Elzear Ouellet
Gaspé.....	Gaspé, District.	Percé.....	27 au 31 Jan., 26-31 Mai, 1-6 Oct....	Joseph X. Lavoie
	Gaspé, District.....	New Carlisle..... ..	19-21 Janv., 15-20 Juin, 20-25 Oct....	G. F. Maguire
	Gaspé, Basin de.....	Basin.....	7-10 Fév., 9-12 Juin, 15-18 Septembre	J. Eden
	Rivière au Renard....	Rivière au Renard....	20-25 Septembre	F.-X. Blouin
	Bonaventure Comté...	Carleton.....	14 16 Janv , 1-3 Juillet, 3-5 Novembre	John Cullen
	Bonaventure, Comté..	Restigouche.....	10-12 Janv., 7-9 Juillet, 8-10 Nov...	O Martin
	Isles de la Magdeleine	Amherst.....	27 Août au 7 Septembre	Edmond Alf. Brasset
Iberville.. ..	Iberville, District....	St Jean.....	11-14 Fév , Avril, Juin, Oct. et Déc...	Marchand, et Marchand
	Napierville, Comté...	Napierville....	1-5 Fév., Juin, Octobre.....	Antoine Mérizzi
	Iberville, Comté.....	Iberville....	6-10 Fév., Juin, Octobre.....	J B. N. Beauregard
Joliette.....	Joliette, District.....	Joliette	10 15 Fév.. Avril, Juin, Oct., Déc....	Desrochers et Désilets
	L'Assomption, Comté.	L'assomption..	1-4 Mars, Juin, Déc., 16-17 Octobre..	Joseph Z. Martel
	Montcalm, Comté....	Ste Julienne.....	5-8 Mars, Juin, Déc., 19-20 Octobre...	Joseph Beauchamp

Kamouraska.	Kamouraska, District.	Fraserville	15-18 Mars, Mai, Septembre, et 10-13 Décembre.....	Polydore Langlais
	Témiscouata, Comté..	Saint Jean Baptiste de l'Isle Verte.....	1-3 Février, Mai, Juillet et Octobre...	Louis N. Gauvreau
Montmagny..	Montmagny, District.	Montmagny.....	7-12 Fév , 1-5 Mai, Juillet, Octobre...	Albert Bender
	Bellechasse, Comté...	St Michel..... ...	1-3 Avril, 2-4 Juillet, 1-3 Octobre ...	Majorique Mercier
	L'Islet. Comté.....	St Jean Port Joli.....	20-22 Fév., 13-15 Mai 20-22 Octobre	Louis Z. Duval
Montréal....	Montréal, District....	Montréal.....	Tous les jours juridiques.....	Honey Longpré et Cherrier
	Vaudreuil, Comté....	Vaudreuil.....	10-14 Mars, Juin, Sept , Décembre...	Frs de Sales Bastien
	Soulanges, Comté....	Coteau Landing.....	15-20 Mars, Juin, Sept., Décembre....	J. E. Dumesnil
	Verchères, Comté	Verchères	1-5 Février, Mai, Octobre.	E. E. Chagnon
Ottawa.	Ottawa, District.....	Aylmer.....	9-13 Janvier, 15-19 Avril, 9-13 Sept., 15-19 Novembre....	Alfred Driscoll
	Ottawa, Comté	Papineauville.....	5-9 Fév., 11-15 Mai, 6 10 Octobre. ...	Frs Samuel Mackay
	Ottawa, Comté.....	Hull.....	26 30 Janv., 1 5 Mai. 27 Sept., au 1 Oct., 28 Novembre au 2 Décembre.....	Henri A. Goyette
	Pontiac, Comté.....	Portage du Fort	22-27 Fév., 28 Mai au 2 Juin et 22-26 Octobre.....	Chs. Jacob Rimer
	Pontiac, Comté	Village Chapeau.....	28 Fév., au 4 Mars, 3-7 Juin, 27 au 31 Octobre.....	N. Bessette
Québec.....	Québec, District.....	Québec.....	Les 5 premiers jours juridiques de chaque mois, les 5 premiers jours juridiques qui suivent le 15 de chaque mois.....	Fiset,Burroughs,Campbell
Richelieu.	Richelieu, District.....	Sorel....	13-15 Fév., Mars, Avril, Mai, Juin, Oct , Nov., Déc. et 17-19 Septembre	Ant. N Gouin
	Yamaska, Comté.	St François.....	26-27 Fév., Mars, Mai, Juin, Sept et Oct	L M. Blondin
	Berthier, Comté.....	Berthier.....	11-13 Janv., 17 19 Fév.. Mars, Mai, Juin, Oct., Nov., et 20-21 Sept....	Jean O. Chalut

DISTRICTS	CIRCUITS.	ENDROITS OU SE TIENT LA COUR.	TERMES.	GREFFIERS
Rimouski. ..	Rimouski, District. ..	St Germain, Rimouski	10-16 Mars. Nov., 10 13 Mai, Sept...	Letendre & Chamberland
	Rimouski, Comté.....	S Jérôme de Matane...	18 20 Fevrier, Juin, Septembre.....	D. F. de St Aubin
Saguenay....	Saguenay, District...	St Et. de la Malbaie..	26-30 Janv., 12-16 Juin, 1 4 Sept. et 3-7 Novembre.....	Charles Duberger
	Charlevoix, Comté....	Baie St Paul.....	20-23 Jan·, 22-25 Mai, 1-3 Octobre...	Joseph Perron
St Francis	St Francis, District...	Sherbrooke.....	Tous les jours juridiques	Cabana et Bowen
	Stanstead, Comte.....	Stanstead Plain.	18-20 Fevrier, Juin, Octobre	Alf. N Thompson
	Stanstead, Comté....	Coaticook.....	22-24 Février, Juin, Octobre.....	Otis Shurtleff
	Compton Comté.....	Cookshire.....	25 28 Janvier, Mai, Septembre	Edward S. Baker
	Richmond. Comté....	Richmond.....	19-21 Janvier, Mai. Septembre.....	Chs N. Desaulniers
	Richmond, Comte...	Danville.....	22-24 Janvier, Mai Septembre	Timothy Leet
	Wolfe, Comté..	Ham-Sud.....	4 6 Fevrier, Juin. Novembre.....	E S. Darche
St Hyac nthe	St Hyacinthe, District..	St Hyacinthe.....	1-8 Mars, Mai. Octobre, Décembre...	Roy et Richer
	Rouville, Comté.....	Marieville.....	15-19 Fevrier, Mai Octobre.....	F H. Gatien
Terrebonne..	Terrebonne, District..	Ste Scholastique.....	14-19 Janvier Mars, Juin. Octobre...	C. de Montigny
	Terrebonne, Comté...	St Jerôme.....	10 13 Mars, Juin Octobre.....	Ls Labelle
	Argenteuil, Comté....	Lachute.....	10-14 Fev., 16-20 Mai 11-15 Octo....	Thomas Barron
Trois-Rivières	Trois Rivières District	Trois-Rivières.....	Tous les jours juridiques.....	De Lotbinville et Desilets
	Maskinonge, Comté..	Rivière du Loup.....	4-5 Fevrier Juin, Octobre	Chs. L. Angé
	Nicolet, Comté.....	Nicolet.....	10-12 Février, Mai Octobre.....	Arthur Rousseau

Districts.	Comtés	Endroits ou la cour se tient.	Termes	Magistrats de District
Bedford.....	Missisquoi ..	Bedford.....	10–12 Fév., Mai, Juillet, 27 29 Octobre, 18-20 Déc..	Geo. E. Rioux
	Brome	Knowlton	23-25 Fév , Avril, 3-5 Août, 20-22 Oct , 26–28 Dec..	
	Shefford.....	Waterloo	20-22 Fév., Avril, Juin, 23–25 Octobre, 22–24 Déc...	
	Missisquoi ..	Farnham.....	7-9 Fév.. 26-28 Avril, 26-28 Juin, 4–6 Oct , 15-17 Déc.	
Chicoutimi..	Chicoutimi..	Chicoutimi.....	7–9 Janv., Mars, Avril Juin, Septembre et Novembre	A. A. Hudon
	"	L'Anse St Jean	20-24 Mars et Juillet	
	"	N. D. du Lac }	20-22 Fév., Juin, Septembre et Décembre.....	
	"	St Jean }		
	"	St Jérome.....	16-18 Fév , Juin Sept et Déc., Greffier Jos P Gagnon	
Gaspé	Gaspé	Perçé.....	13-15 Janv., 5-7 Mars, 8-10 Juin, 27-29 Septembre..	M. Tremblay
	"	Gaspé	19-21 Janv., 10 12 Mars, 14-16 Juin, 22–24 Sept	
	"	Grande Rivière....	8–10 Janv., 1-3 Mars, 4-6 Juin, 1 3 Octobre	
	"	Riv. au Renard ...	25-27 Janv.. 16-18 Mars, 20-22 Juin, 15–17 Sept....	
	"	Ste Anne des Monts	2-4 Juillet 10–12 Octobre	
	"	Amherst	15–18 Juillet, Greffier Edmond A. Brasset.....	
Ottawa	Ottawa.....	Aylmer.....	20-25 Janvier, Mars, Avril, Juillet, Sept et Nov....	J. T. St Julien
	"	Hull.....	1–5 Fev., Avril, Juin, Septembre et Décembre.....	
	"	Papineauville	22-25 Fév., Mai, Octobre et Décembre	
	"	Maniwaki.....	27-29 Janvier, Juin et Septembre.....	
	"	Wakefield.....	21-23 Janvier, Juin et Septembre	
	"	Wright	24–26 Janvier, Juin et Septembre.....	
	"	Buckingham	26–28 Fév , Mai, Octobre et Décembre.....	
	Pontiac.....	Portage du Fort...	10–12 Janvier, Mars, Mai, Septembre et Novembre..	
	"	Village Chapeau ..	15–17 Janvier, Mars, Mai. Septembre et Novembre ..	
	"	Bryson	7–9 Janvier, Mars, Mai, Septembre et Novembre....	
	"	Quyon.....	4-6 Janvier, Mars, Mai et Octobre	

COUR DE MAGISTRAT (*Suite*)

Districts	Comtés.	Endroits ou la cour se tient.	Termes.	Magistrats de District.
Rimouski ...	Rimouski....	St Germain de Rimouski	3-6 Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Nov...	A. P. Garon
	"	St Simon	8-11 Fév., Mai, Juill. ,Sept , Déc., Greffier Jos. Fournier	
	"	St Moïse	11-15 Janvier, Avril, Juin, Septembre	
	"	St Jérôme Matane..	25-28 Fév., Mai, Juillet. Septembre et Novembre.	
	"	St Octave de Métis.	15-18 Fév., Mai. Juillet, Sept, Déc. Greff. Nap. Michaud	
	"	Assomption de N. D.	20-23 Fév , Mai. Juillet, Septembre et Décembre....	
Saguenay...	Saguenay ...	Escoumains.....	Jours fixés par le magist. de district, Greff. H. Topping	F. H. O'Brien
	"	Moisic	Jours fixés par le Magistrat de district.....	
	"	Tadousac.....	" " "	
	"	Bersimis.....	" " "	
	"	Sept Isles.....	" " "	
	"	Rivière St Jean	" " "	
	"	Pte aux Esquimaux	" " "	
	"	Natasquan.....	" " "	
	"	Baie des Anglais ..	" " "	
St François..		Sherbrooke	10-12	
	Wolfe	Ham Sud.....	6-8	
	Stanstead ...	Stanstead Plain. ..	15-17	
	"	Coaticook	18-20 Janvier, Mars, Mai, Juillet, Sept. et Nov.....	Geo. E. Rioux
	Richmond....	Richmond	22 24	
	"	Danville.....	25 27	
	Compton....	Cookshire.....	2-3-4	
Trois-Riv.	Trois-Riv.	(avec jurid. sur les Dist. de Trois-Rivières, d'Arthabaska et de Richelieu)		Geo. Isid. Barthe

BUREAUX D'ENRÉGISTREMENT.

Noms des circonscriptions d'enrégistrement.	Etendue.	Chefs-lieux	Régistrateurs.
Argenteuil	Comté d'Argenteuil	Lachute	Thomas Barron
Arthabaska	Comté d'Arthabaska	Arthabaskaville	M. J. A. Poisson
Bagot	Comté de Bagot	St Liboire	J. C. Bachand
Beauce	Comté de Beauce	St François	Taschereau Fortier
Beauharnois	Comté de Beauharnois	Beauharnois	Joseph Mayer
Bellechasse	Comté de Bellechasse	St Michel	L. Solyme Forgues
Berthier	Comté de Berthier	Berthier	Basile E. Pellant
Bonaventure 1ère Division	Comté de Bonaventure depuis la limite Est jusqu'à la riviere Grande Cascapédiac	New Carlisle	L. P. Lebel
" 2ème Division	Le reste du Comté de Bonaventure	Carleton	James Verge
Brome	Comté de Brome	Knowlton	Hiram S. Foster
Chambly	Comté de Chambly	Longueuil	Pierre E. Hurteau
Champlain	Comté de Champlain	Ste Geneviève	Geo. H. Dufresne
Charlevoix et Saguenay, 1ère Division	Comté de Saguenay, et les paroisses de St Etienne, Ste Agnés, St Irénée, St Fidèle, et Callières et de Salles, dans le Comté de Charlevoix	St Etienne de la Malbaie	Charles DuBerger
" 2ème Division	Le reste du Comté de Charlevoix	Baie St Paul	Télesphore Fortin
Chateauguay	Comté de Chateauguay	Ste Martine	Alexis M. Gagnier
Chicoutimi No. 1	La partie du Comté de Chicoutimi, située à l'Est et au Sud-Est des cantons de La-Barre et Plessis et au Nord de la rivière Saguenay jusqu'à la rivière Péribonka.	Chicoutimi	Ovide Bossé

NOMS DES CIRCONSCRIPTIONS D'ENREGISTREMENT	ETENDUE	CHEFS LIEUX	REGISTRATEURS
Chicoutimi No. 2	La partie du comté de Chicoutimi située à l'Ouest et au Nord-Ouest des susdites limites, y compris le canton d'Alma et les îles situées à l'Ouest, ou dans le voisinage de ce canton	Hébertville	Calixte Hébert
Coaticook	Le township de Barford, et partie de Barnston, dans le comté de Stanstead.	Coaticook	Otis Shurtleff
Compton	Comté de Compton moins le township de Compton	Cookshire	Samuel Orr
Deux-Montagnes	Comté des Deux Montagnes	Ste Scholastique	Dosithée Dupras
Dorchester	Comté de Dorchester	Ste Hénédine	François Fortier
Drummond	Comte de Drummond	Drummondville	Jas. Mairs et Pierre Nérée Dorion
Gaspé	Comté de Gaspé	Percé	Jos X. Lavoie
Hochelaga et Jacques Cartier	Comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier	Montréal	Lecavalier & Filiatrault
Huntingdon	Comté de Huntingdon	Huntingdon	Andrew Somerville
Iberville	Comté d'Iberville	Iberville	Michel A. Bessette
Isles de la Magdeleine	Isles de la Magdeleine	Amherst	Edm. Alf. Brasset
Joliette	Comté de Joliette	Joliette	Chs. G.. Beaudoin
Kamouraska	Comté de Kamouraska	St Louis de Kamouraska	Henri Garon
Laprairie	Comté de Laprairie	Laprairie	J. B. Varin
L'Assomption	Comté de l'Assomption	L'Assomption	Jos. L. Martel
Laval	Comté de Laval	Ste Rose	Ad. Ed. Leonard
Levis	Comté de Lévis	Lévis	L. N. Carrier
L'Islet	Comté de l'Islet	St Jean Port Joli	Arsène Michaud
Lotbinière	Comté de Lotbinière	Ste Croix	L. E. Lemay

Maskinongé	Comté de Maskinongé	Rivière du Loup	Clovis Caron
Mégantic	Comté de Mégantic	Inverness	W. H. Lambly
Missisquoi	Comté de Missisquoi	Bedford	Rich. Dickenson
Montcalm	Comté de Montcalm	Ste Julienne	A. L. Thibaudeau
Montmagny	Comté de Montmagny	Montmagny	Edouard Lavergne
Montmorency	Comté de Montmorency, moins l'Isle d'Orléans	Château Richer	Gabriel Dick
Montréal Ouest	Quartiers Centre, Ouest, St Antoine et Ste Anne de la cité de Montréal	Montréal	G. W. Ryland
Montréal–Est	Quartiers Est, Ste Marie, St Jacques, St Louis et St Laurent de la cité de Montréal	Montréal	J. C. Auger
Napierville	Comté de Napierville	Napierville	Alex. Richardson
Nicolet	Comté de Nicolet	Becancour	Jos. Ach. Blondin
Orléans, Isle d'	Isle d'Orléans, Isles aux Reaux et Madame	St Laurent	Bruno Pelletier
Ottawa	Comté d'Ottawa	Hull	Louis Duhamel
Pontiac	Comté de Pontiac	Havelock	Walter Rimer
Portneuf	Comté de Portneuf	Cap Santé	H Q de St George
Québec	Cité et Comté de Québec	Québec	Rémillard & Trudel
Richelieu	Comté de Richelieu	Sorel	Jules Chevalier
Richmond	Comte de Richmond	Richmond	Chs. P. Cleveland
Rimouski 1er District	Les paroisses et townships depuis la limite Est. du comte de Rimouski jusqu'à la ligne séparant la seigneurie de Metis d'avec le fief Pachot	St Jérome de Matane	J. B Saucier
" 2me District	Le reste du comté de Rimouski	St Germain de Rimouski	L. G. Casault
Rouville	Comté de Rouville	Marieville	Eugène Poulin
Shefford	Comté de Shefford	Waterloo	Joseph H. Lefebvre
Sherbrooke	La Ville de Sherbrooke et les townships d'Ascot, Oxford et Compton	Sherbrooke	Edwin Ruthvin Johnson
Soulanges	Comté de Soulanges	Coteau Landing	Jos. Stevens

BUREAUX D'ENREGISTREMENT (*Suite*)

Noms des circonscriptions d'enregistrement	Etendue	Chefs lieux	Registrateurs
Stanstead	Les townships de Stanstead, Magog, Hatley et partie de Barnston	Stanstead Plain	Chs. M. Thomas
Ste Anne des Monts	Municipalité de Ste Anne des Monts	Ste Anne des Monts	Joseph Thibault
St Hyacinthe	Comté dé St Hyacinthe	St Hyacinthe	Joseph Nault et Horace St Germain
St Jean	Comté de St Jean	St Jean	Jos. Pierre Carreau
St Maurice	Comté de St Maurice et la cité de Trois-Rivières	Trois-Rivières	Robert Kiernan
Témiscouata	Comté de Témiscouata	Saint Jean Baptiste de l'Isle Verte	Elie Mailloux
Terrebonne	Comté de Terrebonne	St Jérome	Louis E. Lachaine
Vaudreuil	Comté de Vaudreuil	St Michel de Vaudreuil.	Frs de S. Bastien
Verchères	Comté de Verchères	Verchères	Joseph Geoffrion
Wolfe	Comté de Woife	Ham Sud	E. S. Darche
Yamaska	Comté d'Yamaska	St François	Louis M. Blondin

CONSEILS DE LA REINE.

Abbott Harry	Archibald John S.	Barthe G. Is.	Blanchet Hon. J. G. P.
Abbott Hon. John J. C.	Augé Olivier M.	Belleau Isidore	Bossé Jos. G.
Alleyn Hon Charles	Baillargé L. G	Belleau Sir N. F.	Branchaud M.
Archambault F. X.	Baker Hon. G. B.	Bethune S.	Brown Henry B.
Archambault Jos. Louis,	Barnard Ed.	Bi saillon Frs. J.	Bureau J. N.

Butler T. P.
Caron Sir A. P.
Casgrain T. C.
Champagne Hon. Chs L.
Chapleau Hon. J. A.
Chauveau Hon. P. J. O.
Cook W.
Cornellier C. A.
Coursol Chs J.
Cramp G. B.
Crepeau L. P. E.
Cressé Aug B.
Curran John J.
Darveau Charles
Davidson, L. H.
Day, John J.
DeBellefeuille Ed. Lefebvre
DeLorimier Chs C.
Denoncourt N. L.
Désilets Jos. Moïse
Doak George
Doherty Chs J.
Drouin F. X.
Duhamel Joseph
Dunbar James
Duranceau P. C.
Elliott John K.
Fleming J R.
Flynn Hon. E. J.
Fontaine Adolphe
Fontaine R. E.
Futvoye George
Geoffrion C. A.
Girouard D.
Griffin Fred.
Hall John S., jr
Hall N. Robert
Hamel Chs N.
Hatton John C.
Hearn M. A.
Irvine Hon. George
Ives Wm B.
Jolicœur Philippe J.
Judah Frederick T.
Kane George
Lacoste Hon. A.
Laflamme Hon. R.
Langelier Hon. F.
Langevin Sir Hector
Langlois C. B.
Laurier Hon. W.
Loranger J. M.
Lynch Hon W. W.
MacDonald L. G.
MacLaren John J.
MacLeod Malcolm
MacMaster D.
Macrea George
Malhiot Hon. H. G.
Malouin Jacques
Marchand Louis W.
Marchand J. L.
Mercier Hon. H.
Montambault D. J.
Morisset C. A.
Morris John L.
O'Halloran James
Ouimet Hon. G.
Ouimet J. Aldéric
Pacaud Hon. E. L.
Pagnuelo S.
Panneton Louis Ed.
Pelletier Hon. C. A. P.
Pentland Charles
Piché E. U.
Power Augustus
Prevost W.
Racicot Ernest
Robertson W. W.
Robidoux J. E.
Ross Hon. D. A.
Roy Rouer
Taché Paschal V.
Taillon Hon. L. O.
Taschereau Thos L.
Terrill Joseph L.
Trudel Hon. F. X. A.
Webb Wm H.
Wilson William
White Wm.

COMMISSAIRES POUR L'ÉRECTION CIVILE DES PAROISSES

Diocèse de Montréal.—Jean Adolphe Gravel, Louis Wilfrid Marchand, George H. Dumesnil, Leonard Ovide Hetu, Louis Wilfrid Sicotte.

" Québec.—Cyrille Tessier, Edouard Lemoine, Paul Ernest Smith, Cyprien Labrecque, Marcel H. Chabot.

" Trois-Rivières.—Georges Badeaux, Denis Genest Labarre, Sévère Dumoulin, Désiré Edouard Frigon Laurent U. A. Genest.

" St Hyacinthe.—Romuald St Jacques, Eugène St Jacques, Joseph Nault, Henri St Germain, L'Hon. Pierre Boucher De la Bruere.

" d'Outaouais.—Louis N Coutlée, Emery Lauzon, Charles Devlin, Alexis Marcoux, Thomas Patrick Foran et J. T. St Julien.

" Rimouski.—Joseph Valentin Gagnon, Joseph St-Laurent. Joseph Adhemar Martin, Samuel Coté et Louis Napoléon Asselin.

" Sherbrooke.—Frédéric Paré, Joseph Azarie Archambault, Louis Dupuy, François Coderre, et Théodore Lemaire.

" Chicoutimi—Ovide Bossé, Méron Tremblay, Michel Caron, Télesphore Boily, et Thomas L. Cloutier.

" Nicolet—George David, Eusèbe Beaubien, Herculé Giroux, Théophile St Laurent, et Alfred Papillon.

JUGES DES SESSIONS DE LA PAIX.

Hon Alex. Chauveau ..... Québec
M. C. Desnoyers et C. A. Dugas ..... Montréal

MAGISTRATS DE POLICE

M. C. Desnoyers et C. A. Dugas ..... Montréal

RECORDERS

Elzéar A Déry ..... Québec
B. A. T. de Montigny ..... Montréal
John Delisle ..... Hull

CORONERS

Arthabaska	E. C. P. Chevrefils
Beauce	Jules Taschereau Alfred Morisset Louis Labrecque
Beauharnois	Jos. A Cardinal, John Elder
Bedford	H. Le Roy Fuller Thos. M. Prime Félix Gatien James Cassels
Chicoutimi	A. George Matte et Télesphore Boily
Gaspé — Gaspé	J B F. Painchaud, M. Alfred Morin Philip Ahearn, Alph. J. Sasseville
Gaspé — Bonaventure	Isaac Bernard, Amable Laferrière
Iberville	E. G. Pelletier
Joliette	Laurent Dé aulniers et E Lemire
Kamouraska	Apollinaire E. Grenier et A. Letellier
Montmagny	Joseph Marmette
Montréal	Joseph Jones
Ottawa	Charles E Graham
Québec	Alfred G. Belleau
Richelieu	A. D. Bondy et C. Lafontaine
Rimouski	J. P. Pelletier et P. A. Gauvreau
Saguenay	Louis F. Fafard, Chas Clément et Honore Labrecque
St François	Albert G. Woodward
St Hyacinthe	H. R. Blanchard
Terrebonne	Jos. Ant. Migneault
Trois-Rivières	J. E Badeaux et D. B. G Désaulniers

FETES D'OBLIGATION ET JOURS NON-JURIDIQUES

Circoncision	Fête Dieu
Epiphanie	St Pierre et Paul
Mercredi des Cendres	Dominion Day
Annonciation	Toussaint
Vendredi Saint	Conception
Lundi de Pâques	Noël
Ascension	

L'anniversaire de la naissance du Souverain, et tout autre jour fixé proclamation, comme jour de Jeûne ou d'Actions de Grâces.

COMMISSAIRES

Pour recevoir, dans la Province de Québec, affidavit devant servir dans la Province d'Ontario.

L. A. Audette, T. J. Molony, E. H. Pemberton, Hon. D. A Ross, E. G. Meredith, J. G. Clapham.

Pour recevoir, dans la Province de Québec, affidavits devant servir dans la Province du Nouveau Brunswick—Alph. Pouliot, Ecr.

Commissaire en vertu de l'acte concernant l'extradition des criminels fugitifs (S R. du C. chap. 142.)—Hon. Juge A. Chauveau.

COMMISSAIRES DANS LA GRANDE BRETAGNE ET L'IRLANDE &c.

Pour recevoir les dépositions sous serment qui doivent servir dans les cours de la Province de Québec, sous l'autorité de l'art. 30 C. P. C.

Thomas W. Bishcoff	Londres
Thomas B. Cartwright	"
George Cox Bompas	"
James B. Winterbotham	"
Eustace Anderson	"
Wm. Law Gane	"
Edward Webb	"
Edward Jenkins	"
Alfred Heales	"
Arnold Summers Munns	"
Lewis J Berger	"
Thomas Lawford Rolph	"
William Holmes	"
Dudley Wm. Beresford	"
Washington Evans	"
Wm. Ed.. Richardson	"
James Smith Hepburn	"
Henry Pollock	"
Jerrold Joseph	"
William Russell Cook	"
Lewis M. Biden	"
Arthur Poland	"
Tobias Gamsford Ridgway	"
Harry Pearson Brocklesby	"
Alexander Gillespie	Hearthfield
William Baker	Waterford
William Archibald	"
Alex. Paterson Purves	Edingburgh
Hugh James Rollo	"
Thomas McLaren	"
George Thomas Haigh	Liverpool
John Henry St Dyke	"
Thomas Henry Ramsden	Huddersfield, Eg
Alfred Greene Armytage	Bristol
Francis Hawksford	Jersey
Wm. Barroth Montford Bird	Middlesex
Henry W Frith	St John, N B
John Kerr	"
Thomas Kelley	Summerside P E
Nicholas Hogan Meagher	Halifax N B
Alexandre Rainsford Balloch	Edmonston N. B.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Hon P. Boucher de la Bruyère, Président

Noms	Divisions
Hon. Louis Archambault	Repentigny
" Chs. Boucher de Boucherville	Montarville
" George Bryson	Inkermann
" L. C. Champagne	Mille-Isle
Jos. A. Dorion	Saurel
" Elisée Dionne	Grandville
" ~~Joseph Adolphe Dorion~~	Lauzon
" James Ferrier	Victoria
" Pierre Garneau	De La Durantaye
" L. E. Pacaud	Kénébec
" Francis E. Gilman	Wellington
" Guillaume Bresse	Les Laurentides
" John Hearn	Stadacona
" Pierre Boucher de la Bruyère	Rougemont
" F. X. Praxède Larue	La Salle
	De Lanaudière
" Joseph Gasp. Laviolette	De Lorimier
" Frs. Xavier Ovide Methot	De La Vallière
" Eustache Prud'homme	Rigaud
	Alma
" David A. Ross	Golfe
" John J. Ross	Shawinigan
" Henry Starnes	De Salaberry
" Thomas Wood	Bedford

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Président : Honorable F. G. Marchand

Collèges électoraux	Députés
Argenteuil	Owens, William
Bagot	Pilon, Joseph
Beauce	Blanchet, Hon. Jean
Beauharnois	Bisson, Elie Hercule
Bellechasse	Faucher de St Maurice, N. H. E.
Berthier	Sylvestre, Louis
Bonaventure	Martin, Dr Henri Josué
Brome	Lynch, Hon. W. W.
Chambly	Rocheleau, Antoine
Champlain	Trudel, Ferdinand
Charlevoix	Morin, Joseph

ASSEMBLEE LEGISLATIVE (*Suite*)

Colleges electoraux	Deputes
Chateauguay	Robidoux, J. E.
Chicoutimi et Saguenay	St Hilaire, Elie
Compton	McIntosh, John, junior
Deux Montagnes	Beauchamp, Benjamin
Dorchester	Larochelle Ls. Nap.
Drummond et Arthabaska	Girouard, Jos. E.
Gaspé	Flynn, Hon. Edm. J.
Hochelaga	
Huntingdon	Cameron, Dr A.
Iberville	Duhamel, Hon G.
Jacques Cartier	Boyer, Arthur
Joliette	Basinet, Louis
Kamouraska	Gagnon, Hon. C. A. E.
Laprairie	
L'Assomption	Forest, Ludger
Laval	LeBlanc, P E.
Levis	Lemieux, F. X.
L'Islet	Déchêne F. G. Miville
Lotbinière	Laliberté, Edouard H.
Maskinongé	
Mégantic	Johnson, Andrew S.
Missisquoi	
Montcalm	Taillon, Hon. L. O.
Montmagny	Bernatchez, Nazaire
Montmorency	Desjardins, L. G.
Montréal Est	David, L. O.
Montréal Ouest	Hall, John Smythe, jr
Montréal Centre	McShane, Hon. James
Napierville	Lafontaine, Eugène
Nicolet	Dorais, Ls Trefflé
Ottawa	A. Rochon
Pontiac	Poupore, W. J.
Portneuf	Tessier, Jules
Québec Centre	Rinfret dit Malouin, Dr R. F.
Québec Ouest	Murphy, Owen
Québec Est	Shehyn, Hon. Joseph
Québec (Comté)	Casgrain, Thos Chase
Richelieu	Cardin, Ls Paul
Richmond et Wolfe	Picard, Jacques
Rimouski	Martin Ed. O.
Rouville	Lareau Edmond
St Hyacinthe	Mercier, Hon. Honoré
St Jean	Marchand, Hon F. G.
St Maurice	Duplessis, L. T. N. I.
Shefford	
Sherbrooke	Robertson Hon. J. G.
Soulanges	Bourbonnais, O. G.
Stanstead	Baldwin, Ozro.
Témiscouata	Deschênes, G. H.
Terrebonne	Nantel, G. A.
Trois Rivières	Turcotte, Hon. Arthur
Vaudreuil	Lapointe, Alfred
Verchères	Lussier, Alex. Eust. Ed.
Yamaska	Gladu, Victor

HUISSIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'ARTHABASKA

NOMS	RESIDENCES
B. Théroux, sr	Arthabaskaville
Elz. Pâuze	do
Léon Brunelle	do
Chs. Laliberté	Acton Vale
Moïse Croteau	Chester Ouest
Joseph Côté	Drummondville
Homer Brassard	do
J. H. Moulin	do
John Weare	Durham (Ulverton)
A. E. Lee	Danville
Théod. Rousseau	Inverness
Honoré Guimont	do
Jos. Lynaugh	Ireland (Maple Grove)
Edouard Chainey	Kingsey (French Village)
J. B. Charpentier	L'Avenir
Joseph Marcotte	do
Nap. Lemieux	Leeds-Est
George Dumais	Nelson
Hyacinthe Jutras	Plessisville
François Beauchesne	do
Cyrille Laurendeau	do
Joseph Parent	Stanfold
Louis Fondreau	do
Norbert Brulé	do
Ludger Brunelle	do
Ls. Côté dit Frechette	St-Ferdinand d'Halifax
Joseph Sylvestre	St-Germain de Grantham
Michel P. Cloutier	Ste-Julie de Somerset
C. B. Gosselin	do
Clovis Beauchesne	St-Norbert d'Arthabaska
Honoré Langlois	Thetford Mines
Henry Vincent	Tingwick
Pierre Brunette	Warwick

DISTRICT DE BEAUCE

NOMS	RESIDENCES
Moïse Poulin	St-Côme de Kennebec
Jean Roy	St-Ephrem de Tring
Joseph Marquis	St-François
Joseph Morin	St-George
Pierre J. Sylvestre	Ste-Hénédine

DISTRICT DE BEAUCE (*Suite*)

NOMS	RESIDENCES
Ludger Mercier	Ste-Hénédine
Célestin Octeau	do
Joseph Groleau	St-Joseph
J. B. Mercier	do
E. T. Chasse	do
Honoré Ferland	Ste-Marie
Napoléon Lemieux	St-Pierre de Broughton
Louis Blais	do
Zéphirin Gendron	St-Vital de Lambton
Antoine Roy	do
Eugène Dallaire	Ste Germaine
M. Genest	St Victor

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

NOMS	RESIDENCES
Narcisse Bruneau	St-Clément de Beauharnois
Jean Bte Gendron	do do
Charles Rapin	do do
Etienne Bergevin	do do
William F. Morris	Dundee
Louis Prégent	Ste-Malachie d'Ormstown
Asher Rowe	Franklin Centre
Alex. Galipeau	Huntingdon et Godmanchester
Matthew S. McCoy	do do
George Blachford	do do
Joseph S. Tanguay	St-Anicet
François Delisle	St-Jean Chrysostôme
Julien Poirier	St Louis de Gonzague
Alfred Bariteau	Ste-Martine
Napoléon Mallette	do
Odessa Bergevin	do
Ulderic Lazare	do
Jean Bte Lefaivre	Ste-Philomène
Théophile Courville	St-Stanislas de Kostka
Adélard Leduc	do
Hyacinthe Belair	St-Timothée
Homère Brossoit	do
Paul Desparois	Valleyfield (Ste-Cécile de)
Charles French	do
Charles Codebecq	do
Gilbert Bergevin	do
Isaie P. Bourdeau	St-Urbain,
Pierre Eusèbe Bachand	Très Saint Sacrement

DISTRICT DE BEDFORD

NOMS	RESIDENCES
George W. Wells	Frelighsburg
George C. Chadburn	do
Humphrey Chadburn	Sweetsburg
Geo. N. Galor	do
Wm. E. J. Goodman	do
Adelard H. Amyrauld	do
Wm. Stevenson	Cowansville
Hilaire C. Dozois	Farnham
Jérémie Larocque	do
E. C. Knight	Stanbridge
Hubert G Phelps	do
John Douglass	Bedford
J. T Rolland	do
John McLeet	do
Herbert H. Lewis	Dunham
Hiram C. Bush	Clarenceville
E. H. Mosher	do
Geo. S. Sixley	St-Armand West
Aug. Van de Waters	do Est
Albert Peabody	Mansonville
Calvin C. Perkins	do
J. L. Perkins	do
Alfred N. Keyes	do
Jeremey Allen	Abercorn
Amos Hawley	Sutton
Geo W. Brock	Glen Sutton
John C. Pickel	Bolton Center
Louis Poulin	St Etienne de Bolton
Charles E. Hall	Knowlton
Charles S. Martin	Waterloo
Pierre Ledoux	do
Auguste Roy	do
Geo. E. Savage	do
Alfred Frégeau	St-Joachim de Shefford
Charles Tarte	Roxton Falls
J. L. Bombardier	do
Phil. Dion	Roxton Pond
Charles Prévost	St-Valentin de Milton
Clément Dupont	L'Egypte
Wm. Hungerford	Granby
Antoine Massambart	do
Walter McDougall	South Stukely
Edouard Frégeau	Lawrenceville

DISTRICT DE BONAVENTURE

NOMS	RESIDENCES
Alphée Martin	Metapediac
Edouard Arseneau	Nouvelle (Ouest)
Honore Arseneau	do
Nicolas Arseneau	do
Edouard Boudreau	Carleton
James Robertson	New Richmond
François Poirier	St Bonaventure
Oswald Day	New Carlisle
James Flowers	do
Edward J. Mann	do
Thomas Enright	Port Daniel
John Jones	do

DISTRICT DE CHICOUTIMI

NOMS	RESIDENCES
Séraphin Ménard	Chicoutimi
Melchiade Claveau	do
Marc Guimond	do
Isaïe Tremblay	St-Alexis
Jean Gauthier	Ste-Anne
Pascal Bergeron	St-Dominique
Majorique Boivin	Anse St-Jean
George Laplante	Hebertville
Augustin Hudon	do
Alfred Tremblay	Alma
Jérôme Duchesne	St-Gédéon
Arthur Hudon	St-Jérôme
Joseph Pruneau	do
Prosper Lafontaine	St-Louis
G. Lufroid Paradis	Robertval
Jean Fradet	St-Prime

DISTRICT DE GASPE

NOMS	RESIDENCES
Joseph Grenier	Newport
Thomas Jones	Ste-Adelaïde de Pabos
Henry Jones	Petit Pabos
Ths. A. Baudin	Grande Rivière

DISTRICT DE GASPE (*Suite*

NOMS	RESIDENCES
Alex. LeBreux	Grande Rivière
Wm. Seymour	Anse du Cap
Chs. Leclerc	do
Jos. E. Tuzo	Percé
F. X. Caron, jnr	do
Mich Lamb	do
J. O Boucher	do
Chs. H Burman	Barachois de Malbaie
Thomas S Vardon	Malbaie (Pointe Ste-Pierre)
John White	Douglastown
James Coffin	Bassin de Gaspé
John Savidant	do
J Morin	do
Pierre Thériault	Anse a Griffonds
J. B. A. Jalbert	Rivière au Renard
Joseph Friston	do
J. O. Gauthier	do
A. J. Sasseville	Ste Anne des Monts
P. A. Perrée	do
Jean St-Pierre	do
Oct St-Laurent	Cap Chat

DISTRICT D'IBERVILLE

NOMS	RESIDENCES
Dolphis Gervais	Iberville
Hippolyte Gervais	do
David Lareau	Lacolle
Joseph Brunelle	Napierville
Ambroise Moisan	do
Michel Moisan	do
T T. Moisan	do
Pierre Gagné	Sherrington
Zéphirin Lord	do
Michel Marcoux	St-Alexandre
Damase Quintin	Ste Brigide
Nicolas Belouin	St-Edouard
Louis Lemaire	St-George de Henryville
F. X. Lanier	St-Jean
A. Marcoux	do
Henri A. Hamelin	St-Michel Archange
Dominateur Lefebvre	St-Remi
Pierre Campbell	St-Sébastien
Moïse Rhéaume	St-Valentin
Pierre Massé	St-Grégoire

DISTRICT DE JOLIETTE

NOMS	RESIDENCES
Alexis B. Dupuis, grand connétable.	Joliette
Jean Baptiste Desmarais	do
Jean Jacques Provost	do
Bruno Panneton	do
Alfred Levesque	do
Narcisse Lemire dit Marsolais	do
Camille Dugas	do
Alexis Desrosiers dit Lafrenière	St-Félix de Valois
Louis Dauphin	do
Calixte Forget	St-Jean de Matha
Narcisse Paquin	St-Thomas
Jean David Richard	St-Alphonse
Isaïe Riopelle	Ste-Elizabeth
Ernest Labine	St Come
Barthelemy Pelletier	L'Assomption
Michel Gauvin	do
Pierre Venne	do
Gilbert Gauvreau	St-Lin
Joseph Tellier dit Lafortune	do
Honoré Beaudoin	do
Eusèbe Huboux dit Deslongchamps.	Mascouche
Louis Riopelle	L'Epiphanie
Louis Poitras	St-Roch de l'Achigan
Alexis Corsin	Ste-Julienne
Onésime Mireau	do
Godfroy Guenette	St-Calixte de Kilkenny
Jean Baptiste Lavoie	do
François Therrien	do
Joseph Bourgeois	St-Jacques
Joseph Dusablé	Chertsey
Louis Arthur Gosselin	St Esprit
Placide Octave Morin	Rawdon
Ludger Piquette	St-Alexis
Anthime Leganet	Ste-Lucie

DISTRICT DE KAMOURASKA

NOMS	RESIDENCES
Joseph Sirois	Ste Anne de la Pocatière
Pierre Lamarre	Rivière Ouelle
Michel Chénard	St Pacôme
J. O. Chamberland	St Philippe de Neri
J. D Lavoie	St Denis
Michel Soucy	St Paschal
Chs. T. Dugal	Kamouraska

DISTRICT DE KAMOURASKA *(Suite)*

NOMS	RESIDENCES
Thomas Pelletier	Ste Hélène
J. Bte Michaud	St André
Joseph Ouellet	St Alexandre
Pierre Caron	Notre Dame du Portage
J. Bte. Condeau	Fraserville
A. V. Chamberland	do
Paul C. Dupuy	do
Bernard Dubé	Notre Dame du Lac
Elzear Verret	Cacouna
J. Bte Roy	do
Paul J. Chabot	Isle Verte
Ernest Gauvreau	do
J. Bte. Lavoie	Trois Pistoles
J Bte. Prince	do
George Michaud	do
Alexis Boucher	St Paul la Croix
François Desbiens	St Epiphane

DISTRICT DE MONTMAGNY

NOMS	RESIDENCES
Fabien Paquet	Montmagny
Evariste Paquet	do
Philippe Gendreau	do
P. Célestin Boulet	St François
Ferdinand Bernier	Cap St Ignace
Théophile Nicole	St Paul du Breton
Louis Picard	St Pierre
Elzear Turgeon	St Charles
Pierre Coté	St Lazare
Albert Cinq-Mars	St Raphaël
Damase Gagnon	St Michel
Onésime Bélanger	L'Islet
Bernard Laflamme	do
Jean Benoni Hudon	do
P. Honoré Fournier	St Jean Port Joli
Antoine Fournier	do
Achille Anctil	do
Edouard Caron	St Roch des Aulnets
P. Célestin Gobeille	St Aubert
Raphaël Blanchet	St Pamphile

DISTRICT DE MONTREAL

NOMS	RESIDENCES
JEAN ANSERMOZ	48 Rue St Jacques, Montréal
Alphonse Bastien	Montréal
Adolphe Bouché	do
Louis Bourassa	do
Joseph Bourassa	do
Pierre Brenjonetti	do
Auguste Bousquet	do
Olivier Coutlée	do
P. O. Cerat	do
Magloire Charland	do
Anatole Cherrier	do
Joseph Caisse	do
Joseph Dansereau	do
Geo. H. Désormeaux	do
Philippe Dansereau	do
Roch Desjardins	do
Adolphe Desève	do
Olivier Daoust	do
Moise Dauduraud	do
Wilfrid Dumas	do
Joachim T. Dumont	do
F. Fiorinaz	do
Damase Fortier	do
Chs. A. L. Fischer	do
Frs. B. Godin	do
Isaac Hogue	do
Damien Héneault	do
Cyrille Jodoin	do
Michel Jetté	do
Auguste Larose	do
Jos. U. Laporte	do
E. H. Lalonde	do
L. A. Lesieur	do
T. B. Lamarche	do
Hermidas Lajeunesse	do
Ephrem Latour	do
Alphonse Laverdure	do
Desiré Lacroix	do
J. A. Lepailleur	do
Robert W. Larkin	do
Frs. M. Lepailleur	do
Joseph H. Mallette	do
S. C. Marson	do
Donat Mireault	do
Godefroi Massé	do
Damase Payette	do
M. A. Paradis	do
J. O. Pauzé	do
Jos. B. Perrault	do

DISTRICT DE MONTREAL *(Suite)*

NOMS	RÉSIDENCES
Jos. T. A. Paré	Montréal
Pierre Patenaude	do
J. B. Paradis	do
H. T. Paquette	do
Samuel Paquin	do
Eustache Paré	do
E. Geo. Phaneuf	do
Benjamin Proulx	do
H. R. Richards	do
C. N. Robillard	do
J. A. Renaud	do
A. H. Renaud	do
Walter Reed	do
Joseph Riendeau	do
Joseph Rivard	do
Noel Roy	do
D. A. St Amour	do
Alphonse St George	do
Damien St Jaques	do
Hilaire St Jaques	do
F. X. St Arnaud	do
Joseph Sipling	do
Charles St Amaud	do
Alphonse Thomas	do
Paul Thorn	do
Frs. Thibault	do
Joseph Thibault	do
J. B. Trudeau	do
Aimé Trudeau	do
Jules Valiquette	do
Auguste Watier	do
Isidore Auger	Belœil
Edmond Aumais	P inte Claire
Louis Bisson	St Louis de Mile End
Joseph Breux	Chambly Bassin
Frs. X. Balthasard	Vaudreuil
Alfred Bastien	do
A. L. T. Crevier	Ste Anne de Bellevue
L. J. O. Chevrier	Rigaud
Charles Châles	Coteau Landing
Léon Daoust	St Polycarpe
F. X. Desjardins	Ste Cunegonde
Camile Granger	do
Joseph Poirier	do
Narcisse Dumouchel	St Patrick de Sherrington
Celestin Gratton	St Martin
Léon Germain	Boucherville
Louis Guimond	St Vincent de Paul

DISTRICT DE MONTREAL *(Suite)*

NOMS	RESIDENCES
Adolph Hébert	Ste Julie
Augustin Jodoin	St Bruno
Elie Lanthier	Ste Geneviève
Elie Lanthier	St Télesphore
Narcisse Menard	St Clet
Louis Millotte	St Antoine
C. H. Poirier	Lachine
Napoléon St Amour	St Iguace du Coteau du Lac
P. Z. Ste Marie	Longueuil
George Trudeau	do
Narcisse Sévigny	St Ambroise de Montréal

DISTRICT D'OTTAWA

NOMS	RESIDENCES
Jesse B. Maxsom	Aylmer
John Clauson	do
Mark Haldane	do
Gilbert Lefevre	Cité de Hull
Edouard Corbeil	do
George Labelle	do
Robert T. Clauson	do
François Gauvreau	do
Adolphe Charbonneau	Buckingham
John Compbell	do
Joseph Brisard	Chapeau
Wm Belsher	Clarendon
Daniel Shipman	Aylwin
John J McDonald	Bryson
Léonard Monceau	Ange-Gardien
Louis Roch Poulin	Montebello
J. Arthur Hilman	Papineauville
John Mooney	Portage du Fort
John D. Quinn	do
Wm Harrison	Quyon
J. Gareau	St Sauveur
J. B. de Liberprey	St André Avillin
Donald McLean	Thurso
John Taggart	Wakefield
Joseph Daoust	Templeton
Onézime Groulx	Gatineau Point Village

DISTRICT DE QUEBEC

NOMS	RESIDENCES
Jean Richard	Québec
Godfroy Blanchet	do
Hyppolite Lavoie	do
David Blanchet	do
Antoine Paquet	do
Honoré Casault	do
Auguste Ulderic Desroches	do
Augustin Labrecque	do
Napoléon Servais	do
Joseph Alfred Tapin	do
Edmond Lepage	do
George Trudel	do
Olivier Brousseau	do

DISTRICT DE MONTREAL

NOMS	RESIDENCES
M. A. Campeau	Montréal
David Garrick	do
Cyprien Corbeil	Sault au Récollet
Fabien Caisse	Lachine
Louis Tétreault	Verchères
Raphaël Paré	St Vincent de Paul
Louis Filiatreault	Coteau Landing
Etienne Merleau	St Polycarpe
François Lalonde	St Zotique
Moïse Berthiaume	Ste Marthe
Chas Balthasard	Vaudreuil
Arthur Matte	St Constant
Léger Prevost	Ste Geneviève
Anatole Beaudet	St Jean Deschaillons
Eloi Chadonnais	do
Adolphe Garneau	St Antoine de Tilly
Wm Henry Taylor	St Giles
Ferdinand M. Mailhot	Ste Emilie
Ls. Eleusippe Thibaudeau	St Louis
Joseph Hyp. Pagé	do
Honoré Laliberté	do
Alexandre Bourke	Ste Croix
Frs. Xavier Leclerc	do
Edmond Legendre	do
Adolphe Côté	St Flavien
Zephirin Beaudet	Leclercville

DISTRICT DE MONTREAL *(Suite)*

NOMS	RESIDENCES
Adolph Hébert	Ste Julie
Augustin Jodoin	St Bruno
Elie Lanthier	Ste Geneviève
Elie Lanthier	St Télesphore
Narcisse Menard	St Clet
Louis Millotte	St Antoine
C. H. Poirier	Lachine
Napoléon St Amour	St Iguace du Coteau du Lac
P. Z. Ste Marie	Longueuil
George Trudeau	do
Narcisse Sévigny	St Ambroise de Montréal

Wm Harrison	Quyon
J. Garceau	St Sauveur
J. B. de Liberprey	St André Avillin
Donald McLean	Thurso
John Taggart	Wakefield
Joseph Daoust	Templeton
Onézime Groulx	Gatineau Point Village

DISTRICT DE QUEBEC

NOMS	RESIDENCES
Jean Richard	Québec
Godfroy Blanchet	do
Hyppolite Lavoie	do
David Blanchet	do
Antoine Paquet	do
Honoré Casault	do
Auguste Ulderic Desroches	do
Augustin Labrecque	do
Napoléon Servais	do
Joseph Alfred Tapin	do
Edmond Lepage	do
George Trudel	do
Olivier Brousseau	do
Joseph Hermenegilde Huot	do
Joseph Laliberté	do
Narcisse Loriot	do
David Létourneau	St Sauveur
George Grenier	do
Isidore Cambray	Beauport
Irenée Goulet	L'Ange Gardien
Joseph Octave Gravel	Chateau Richer
Jules Emile Dick	do
Odule Guérin dit St Hilaire	St Joachim
Pierre *alias* Pitre Pouliot	St Jean, Isle d'Orléans
François Dancause	Charlesbourg
Joseph Richard	St Ambroise de la Jeune Lorette
Edouard Plamondon	St Raymond
Samuel Delisle	Cap Santé
Felix Marcotte	Notre Dame de Portneuf
Joseph Langlais	St Casimir
Albert de la Chevrotiere	Deschambault
Jean Stanislas Fournier	Lévis
Guillaume N. Fournier	do
Moise Leclerc	Village Lauzon, Lévis
Lazare Tanguay	St Lambert
Joseph Hector Desroches	St Romuald
Cléophas Pierre Pageau	St Jean Chrysostôme
Robert Burne	St Sylvestre
François Demers	St Agapit
Anatole Beaudet	St Jean Deschaillons
Eloi Chadonnais	do
Adolphe Garneau	St Antoine de Tilly
Wm Henry Taylor	St Giles
Ferdinand M. Mailhot	Ste Emilie
Ls. Eleusippe Thibaudeau	St Louis
Joseph Hyp. Pagé	do
Honoré Laliberté	do
Alexandre Bourke	Ste Croix
Frs. Xavier Leclerc	do
Edmond Legendre	do
Adolphe Côté	St Flavien
Zephirin Beaudet	Leclercville

DISTRICT DE RICHELIEU

NOMS	RESIDENCES
Henry Mountain	Sorel
Didace Guévremont	do
Charles Weilbreuner	do
Moïse Deblois	do
Joseph Dauphinais	do
Joséph Cartier	do
Treffle Potvin	St Ours
Charlas Papillon	do
Joseph Salvas	St Robert
Joseph Richard	St Aimé
Joseph Vigeut	do
George Auger	St Marcel
Joseph Salvas	Yamaska
Joseph Cartier	do
Joseph Landry	St David
Olivier Duguay	St François du Lac
F. Pitt	St Thomas de Pierreville
Leoné Shooner	do
Moise Lefebvre	St Zéphirin de Courval
Martel Charland	Ste Pie de Déguire
Pierre Célestin Vanasse	St Guillaume
Charles Lamy	do
Joseph Lacerte	La Baie du Febvre
David Martel	do
J. A. E. Généreux	Berthier
R. Généreux	do
. Giroux	do
Armand Giroux	do
L. E. Latour	do
L. Loranger	do
Amable Laviolette	Lavaltrie
H. Desrosiers	Lanoraie
G. E. Sévigny	St Barthélémy
Ant. Fiset	St Cuthbért
J. Champagne	t Gabriel de Brandon
O. Perreault	do
J. O Hénault	do
W. Granger	do

DISTBICT DE RIMOUSKI

NOMS	RESIDENCES
J. Geo. Pelletier	St Simon
Noël Fortin	St Fabien
Majoric Côté, grand connétable	Rimouski
J. Alexandre Gauvreau	do
J. Charles Gauvreau.	do
Alfred martin dép. shérif	do

DISTRICT DE RIMOUSKI (*Suite*)

NOMS	RESIDENCES
Herménégilde Martin	Rimouski
Thomos Croft	do
Octave Therriault	do
Joseph Langlois	Ste Luce
Louis Miller	do
Frs Rosaire Pineau	do
Edouard Hudon	St Octave de Métis
Edouard Joubert	Ste Flavie
Napoléon Labbé	Sandy Bay
Jérémie Levasseur	St Ulric
Vital Charest	Matane
Joseph Gagnon	do
Octave Dionne	do

DISTRICT DE SAGUENAY

NOMS	RESIDENCES
Arthur Cimon	Baie St Paul
George Bouchard	do
Gilbert Demeule	Isle aux Coudres
Ovide Tremblay	Eboulements
Joseph Tremblay	do
Adolphe Tremblay	do
David Roy	Murray Bay
Alexis Tremblay	do
Anselme Brassard	do
Sévérin Brassard	do
Hyppolite Brassard	do
Achille Bherer	St Fidèle
Onèsime Savard	Rivière aux Canards
Médéric Savard	Grandes Bergeronnes
Edmond Dorilla Tremblay	Port neuf
Palemou Ganthier	Escoumains
John Tremblay	St Siméon
Onésime Laveau	Tadoussac
Edouard Fortin	St Urbain

DISTRICT DE ST FRANCIS

NOMS	RESIDENCES
Edwin Avery	Sherbrooke
Raphaël A. Biron	do
William Boutelle	do
G. Champoux	do
E. S. Foss	do
John Green	do
Charles E. Griffith	do
Peter G. Henderson	do
Joseph P. Royer	do
John H. Whitcher	do
J. E. Wilson	do
David Dragon	Paquetville
A. Cox	Hetley
Samuel W. Pierce	do
Amos G. Wheeler	do
E. S. Baker	Cookshire
R H. Phillimore	do
W. C. Wilford	do
Ulric Bonneville	Danville
Augustus Edw. Lee	do
Elie Benoit	St George de Windsor
George W. Beard	Gould
F X. Brunelle	Weedon
Charles A Bangs	Richmond
John H. Dyson	do
C. N. Désaulniers	do
Ernest V. Orme	do
Willis K. Baldwin	Barnston
Joseph S. Beaufort	Coaticook
Calixte Dupuis	do
Sylvester B. Humphrey	do
Solomon Lemoine	do
Louis B. Murphy	do
A. H. Wheeler	do
H. C. Cunningham	Dudswell
A. Crépeau	Wotton
W. H. Cowling	Bury
George Calver	La Patrie (canton de Ditton)
Horace B Caufield	Stanstead
Alphonse A. Gignac	do
. Marcus Heath	do
A. McGaffey	do
Horace F. Healey	Stanstead Junction
C. N. Devin	Lake Weedon
Louis Duchesneau	Windsor Mills
William Edwards	Stratford
A. J. Gordon	Rock Island
François X. Gamache	Magog
James B. Oliver	do
S. M. Bullard	do

DISTRICT DE ST FRANCIS *(Suite)*

NOMS	RESIDENCES
Benjamin Lachance	South Ham
Calixte Provancher	North Ham
Joseph Verville	do
Stewart Lebourdeau	Eaton
Henry C. Osgood	Eaton Corner
Kermeth McLeod	Stornoway
Arthur B. Nicols	Hereford
G. A. Rogers	do
C. M Noel	Garthby
Joel Shurtleff	Compton
E. S. Southmayd	Ways Mills
William Simons	Clifton
A. J. Taylor	Cleveland
Christopher Thibault	Ditton
R. W Wright	Robinson

DISTRICT DE ST HYACINTHE

NOMS	RESIDENCES
N. J. Chaput	St Hyacinthe
H. Marchessault	do
Jos. Chagnon	do
A. Bissonnet	do
Geo. Rolland	St Denis
L. J. Massé	St Césaire
J. B. Fontaine	St Jean Baptiste
Jules Massay	Marieville
Jacques Fournier	Magenta
Remy Beaudry	L'Ange Gardien
J. A. Authier	St Hilaire
R. Coderre	St Pie
B. Lamontagne	St Dominique
Alfred Houle	St Hugues
J. B. Boisclair	Acton Vale
Chs Laliberté	do
N. Girard	Upton
H Richard	St Judes

DISTRICT DE TERREBONNE

NOMS	RESIDENCES
Thomas C Noyes	Chatham
Joseph Bryerton	do
J. Hambly	Grenville
E. Wade	do
T. A. Cummings	do
David Raitt	Lachute
Joseph Lavigne	do
Philibert Lafleur	Ste Adèle
L. F. Loiseau	Ste Agathe des Monts
Octave Gagnon	St André
Joseph Roy	Ste Anne des Plaines
Ant. Desjardins	St Augustin
Cyprien Binette	St Eustache
Daniel Ethier	do
E. Valiquette	St Jérome
G. Guénette	do
David Prudhomme	do
F. Grignon	do
A. Meilleur	do
J. B. D'Amour	St Joseph
J Léonard	St Jovite
Antoine Legault	Ste Lucie
Ladislas Proulx	St Placide
Charles Gauthier	do
Ferdinand Gareau	St Sauveur
Joyse Brazeau, grand connétable.	Ste Scholastique
Sévère Savage	do
Ulric Lévesque	Ste Sophie
Joseph Thibault	Ste Thérèse
Jos. Ouimet	do
P. A Gascon	Terrebonne

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

NOMS	RESIDENCES
Benoni Lassalle	Trois-Rivières
J. B. Gailloux	do
C. J O. Legendre	do
Macaire Dénechaud	do
Norbert Gingras	do
L. P. Gingras	do
Jos. Bellefeuille	do
Odilon Panneton	do
Louis Edouard Caron	Louiseville

DISTRICT DE TROIS-RIVIERES (*Suite*)

NOMS	RESIDENCES
Léon Giguère	Louiseville
Narcisse Gélinas	Yamachiche
Z. M. Gélinas	do
L. J. B Lafrénière	Maskinongé
Anselme Trempe	do
Adolphe Paquette	do
L. D. Bondy	St Didace
Moïse Maigret	do
A. Lefebvre	St Paulin
Charles Gélinas	St Boniface
J. B Douville	Ste Anne de la Pérade
Narcisse Bourassa	St Barnabé
Joseph Lefebvre	Ste Geneviève de Batiscan
Magloire Francœur	St Maurice
Louis Bourke	St Stanislas de Batiscan
Elzéar Roberge	do do
Onésime Lafontaine	St Tite
Pierre Prince	Nicolet
Magloire Martin	St Grégoire
Ernest P. de Courval	St Wenceslas
André Lafreniere	do
Omer Brunelle	St Léonard
L. Cormier	Bécancour
George Boisvert	do
Israël Brunelle	Gentilly
P. Demers	St Pierre les Becquets
Alexis Fournier	do do
Eugène Lavigne	Ste Gertrude
H. C. Bellerive	St Jacques des Piles
Prudent Monfet	Ste Sophie de Lévrard

TARIF DES HONORAIRES

ACCORDÉS AUX

CONSEILS, AVOCATS ET PROCUREURS

PRATIQUANT

DANS LA COUR SUPERIEURE

(*Fait par les juges de la Cour Supérieure, à Québec, le* 30 *décembre* 1868 *sous les dispositions de l'article* 29 *du Code de Procédure Civile.*)

La Première Classe comprend :

1. Actions personnelles lorsque la valeur en contestation excède $400 ;
2. Actions réelles et mixtes, lorsqu'il n'y est pas autrement pourvu d'une manière spéciale ;
3. Actions en séparation de corps et de biens et en déclaration de paternité ;
4. Procédés par *mandamus*, *scire facias*, requête libellée, ou prohibition ou autres, sous les articles 997 et 1033 C. P. C. et sur des procédés semblables.

La Seconde Classe comprend :

1. Actions personnelles lorsque la valeur en contestation n'excède pas $400 ;
2. Actions en séparation de biens ;
3. Actions ou requêtes en destitution de tutelle ou curatelle ;
4 Toutes actions non incluses dans la première classe et auxquelles il n'est pas pourvu autrement d'une manière spéciale.

ACTIONS NON CONTESTÉES.

A l'avocat du demandeur.	1ère classe $ c.	2e classe $ c.
1. Si l'action est réglée avant retour.....	18 00	14 00
2. Si l'action est réglée, ou si le défendeur confesse jugement le jour du retour ou le jour juridique suivant.....	20 00	16 00
3. Si l'action est réglée, ou si le défendeur confesse jugement après le délai mentionné dans le numéro immédiatement précédent,		

	$ c	$ c.
mais avant la production du plaidoyer ou l'inscription pour enquête ou l'inscription pour audition finale sur le mérite, et lorsqu'aucune enquête n'est nécessaire.	22 00	18 00
4. Si l'action est réglée après l'inscription sur le rôle des enquêtes, mais avant la clôture de l'enquête ; ou si l'action est réglée après l'inscription pour audition finale, sur le mérite lorsqu'aucune enquête n'est nécessaire, ou si le jugement est rendu sur tel inscription en dernier lieu mentionné.	25 00	20 00
5. Si l'action est réglée après la clôture de l'enquête, ou si le jugement est rendu dans telle action après tel enquête	30 00	24 00
6. Dans aucun des cas ci-dessus dans lesquels le défendeur aura comparu, par procureur, au procureur du défendeur, dans les actions rapportés, ou sur congé-défaut..	6 00	5 00

ACTIONS CONTESTÉES

	1re classe		2e classe	
	Dem	Def.	Dem.	Déf.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
7. Si l'action est réglée après la production d'un plaidoyer autre qu'un plaidoyer au mérite, ou si l'action est renvoyés sur tel plaidoyer et sans enquête	30 00	25 00	25 00	20 00
8. Si l'action est réglée après la production d'un plaidoyer au mérite, mais avant l'inscription sur rôle des enquêtes, lorsqu'une enquête est necessaire, ou avant l'inscription pour audition finale, lorsqu'aucune enquête n'est nécessaire	40 00	30 00	30 00	25 00
9. Si l'action est réglée après l'inscription sur le rôle des enquêtes mais avant l'inscription pour a dition finale	50 00	40 00	40 00	35 00
10. Si l'action est réglée après l'inscription pour audition finale ou si jugement est rendu sur telle audition	60 00	50 00	50 00	40 00

Actions contestées continuées

11. Les frais dans une action en revendication de meubles à être taxés contre le demandeur conformément à la valeur des biens réclamés, et contre le défendeur, conformément à la valeur pour laquelle jugement est rendu.

12. Les actions hypothécaires et les actions pour droits seigneuriaux, lorsque le titre du seigneur n'est pas contesté, doivent être considérées, quant aux frais, comme des actions purement personnelles.

13. Les frais, dans les actions en reddition de compte, seront taxés, contre le demandeur, conformément au montant demandé et contre le défendeur, conformément au montant pour lequel il est comptable.

14. Dans les actions en éjections, sous l'acte des locateurs et locataires, sans inclure les actions dans lesquelles du loyer ou des dommages sont demandés (pour lesquelles actions il est pourvu par statut), les frais seront comme dans une action personnelle (dans la Cour Supérieure ou dans la Cour de Circuit, suivant le cas) pour une somme de deniers égale à la valeur des biens loués, pour l'année courante au temps de l'institution de l'action, ou si le bail est expiré, alors pour la dernière année à laquelle le bail s'appliquait.

15. Dans les actions en dommages, pour tort personnel, excepté dans les actions dans lesquelles la cour ou le jury aura fixé les dommages au-dessous de 40 shelings sterlings, les frais seront taxés comme de la classe à être déterminée par le jugement final.

16. Dans les actions pour des sommes d'argent au-dessous de $200 instituées par bref de *capias ad respondendum* dans la Cour Supérieure, les frais seront comme dans les actions au-dessus de $100 dans la Cour de Circuit.

17 Dans tous les cas où les défendeurs se séparent, dans leur défense, le procureur du demandeur recevra sur chaque contestation additionnelle la moitié de la somme qu'il aurait reçue s'il n'y avait eu qu'une contestation, le montant total devant être payé par proportions égales, par la partie ou les parties à chaque contestation.

HONORAIRES ADDITIONNELS

	$ c.
18. Pour la deuxième et chaque copie additionnelle de la déclaration du demandeur	1 00

19. Déposition pour obtenir *capias ad respondendum* saisie-revendication, saisie-arrêt, saisie-gagerie, bref de certiorari ou autres brefs de prérogative, lorsqu'une déposition est requise, et que l'action est commencée par tel bref (cet honoraire ne devant pas être accordé

	$ c.
pour aucune déposition référant en termes généraux aux faits allégués dans la requête ou la plaidoirie à l'appui de laquelle telle déposition est faite.....	3 00
20 Si un bref de *copias ad respondendum* ou aucun bref de saisie contre les meubles est émané en aucun temps après l'institution de l'action (déposi. incluse).	
A l'avocat émanant le bref :	
Si l'action est de première classe.....	12 00
Si l'action est de seconde classe	10 00
21. Sur toute exception déclinatiore dilatoire ou péremptoire à la forme, ou défense au fond en droit renvoyé :	
A l'avocat du demandeur.....	8 00
A l'avocat du défendeur	6 00
22. Sur tout autre plaidoyer renvoyé après contestation en droit sur icelui :	
A la partie gagnante.....	8 00
A la partie adverse.....	6 00
23. Sur toute exception dilatoire maintenue :	
A l'avocat du défendeur	15 00
A l'avocat du demandeur.....	10 00
24. S'il est permis au demandeur d'amender sa déclaration après la production d'une exception à la forme :	
A l'avocat du demandeur.....	7 00
S'il est permis au démandeur d'amender sa déclaration aprés la production d'une défense au fond en droit :	
A l'avocat du défendeur.....	10 00
26. Pour tous procédés sur une requête, motion ou règle, auxquels il n'est pas spécialement pourvu, sur lesquels des frais sont accordés .	
A la partie à laquelle les frais accordés.	3 00
Même honoraire sur motion ou autres procédés pour appeler les créanciers y compris les dépositions.	
27. Pour donner caution pour frais :	
A chaque avocat.....	3 00
28. Pour tout procédés pour donner caution, dans tous les cas où il n'est pas autrement pourvu :	
A chaque avocat	5 00
29 L'honoraire d'enquête dans toutes causes contestées soumise à un jury ou au juge :	
A l'avocat (autre que l'avocat du dossier produisant une comparution à l'enquête, et conduisant actuellement l'enquête).....	10 00
30. Dans les causes à être soumises à un jury :	
A chaque avocat pour la préparation du factum....	8 00
A chaque avocat pour définition des faits requis par	

	$ c.
l'article 353 du Code de Procédure, une copie pour la partie adverse incluse	3 00
31. Dans chaque cas de proces par jury, lorsqu'une motion est faite pour un nouveau procès ou en arrêt de jugement *nonobstante veredicto*, ou par congé-défaut lorsque tous ou aucun de ces recours sont exercés, un seul honoraire étant accordé pour tous ces procédés dans chaque telle cause jusqu'au jugement en icelle :	
A chaque avocat, si l'action est de première classe	14 00
A chaque avocat, si l'action est de seconde classe...	10 00
32. Sur toute audition au mérite ordonnée dans une cause contestée ;	
A chaque avocat	10 00
33. Sur toute réaudition ordonnée sur aucun plaidoyer :	
A chaque avocat.....	6 00
34. Sur toute réaudition ordonnée sur une règle ou autre procédure à laquelle il n'est pas spécialement pourvu :	
A chaque avocat.....	3 00
35. Pour toutes procédures sur une reprise d'instance par requête ou motion :	
A l'avocat reprenant l'instance.	10 00
A l'avocat de la partie adverse	5 00
36. Frais comme dans une action de seconde classe, si la reprise d'instance est contestée, ou si elle est faite par action, et aussi sur les procédures pour faire déclarer un jugement exécutoire ou jugement commun.	
37. Sur chaque copie de subpœna certifié par l'avocat	0 10
38. Emanation d'un bref d'exécution.....	2 00
39. Emanation d'un bref de saisie-arrêt après jugement, si la déclaration n'est pas contestée :	
Si l'action est de première classe	10 00
Si l'action est de seconde classe.....	7 00
40. Pour chaque tiers saisie (excédant trois.	1 00
Si contestés, les frais devant être les mêmes que dans une action personnelle contestée; la classe devant être déterminée par le montant du jugement contre le tiers saisi, si les frais sont payables par lui, et par le montant réclamé par la contestation, si les frais sont payables par la partie contestant la déclaration.	
41. Pour toutes les procédures pour une contrainte par corps ou pour l'emprisonnement d'aucune partie, ou pour un bref de possession, ou pour un ordre pour une vente à la folle enchère, ou pour un scellé ou pour levé de scellés, et pour toutes procédures sur	

	$ c.
aucune demande soit avant ou après jugement, pour mettre en liberté aucune personne arrêtée pour dette autrement qu'en fournissant caution, ou pour obtenir possession d'une propriété saisie, ou contestant une saisie-arrêt avant jugement, parce que les allégations de l'affidavit sont fausses, ou dans les cas de rébellion à justice.	
A l'avocat du requérant si aucune cause n'est montrée	6 00
Si cause est montrée mais sans enquête :	
A l'avocat du requérant	10 00
A l'avocat montrant cause	6 00
42. Si une enquête est nécessaire sur aucune des procédures mentionnées au numéro précédent ou sur tout plaidoyer préliminaire ou sur aucune autre procédure incidente à laquelle il n'est pas spécialement pourvu :	
A chaque avocat, un honoraire additionnel de	8 00
43 Lorsque l'enquête dans aucune cause contestée est continuée, la partie tenue de procéder n'étant pas prête :	
Honoraire à la partie adverse (lorsqu'il est ordonné de payer des frais)	2 00
44. Pour transquestionner chaque témoin, en sus de cinq de chaque côté, dans toute cause contestée	2 00
45 Préparation de l'articulation de faits	6 00
Préparation de la réponse	4 00
46. Pour la demande spéciale exigée par l'article 218 C. P. C	6 00
47. Au commissaire enquêteur pour commission de tout service n'excédant pas l'examen de trois témoins, dans toute cause qui lui est référée	10 00
48. Pour chaque témoin au-dessus de trois	2 00
49. Pour toutes procédures pour procéder à la vente de biens de mineurs	20 00
50. Pour faire homologuer un rapport de distribution non contesté	10 00
51. Pour toutes procédures sur une contestation d'un rapport de distribution, si la contestation n'est pas retirée ou admise avant l'inscription pour audition finale sur le mérite, lorsque le montant de la collocation contestée est au-dessus de $400 :	
A l'avocat de la partie contestante	18 00
A l'avocat du créancier réclamant	14 00
52. Si le montant de la collocation contestée excède $200, et n'excède pas $400 :	
A l'avocat de la partie contestante	15 00
A l'avocat du créancier réclamant	10 00

53. Si le montant de la collocation contestée excède $80 et n'excède pas $200 :
A l'avocat de la partie contestante..... ..... $10 00
A l'avocat de la partie réclamante..... ... 8 00
54. Si le montant de la collocation contestée n'excède pas $80 :
A l'avocat de la partie contestante... ..... 8 00
A l'avocat de la partie réclamante..... 6 00
55. Si la contestation est retirée ou admise avant l'inscription pour audition finale sur telle contestation la moitié des honoraires ci-dessus, suivant la classe.
56. Pour toutes procédures après jugement ordonnant la reddition d'un compte dans toute action en reddition de compte,si le compte est admis sans debat:
A chaque avocat..... .... 10 00
57- Si le compte est contesté, les frais seront les mêmes que dans une action personnelle contestée, la classe devant être déterminée par le montant pour lequel le rendant compte sera déclaré comptable, en sus du montant admis comme dû par le compte produit, si les frais sont payables par le rendant compte, et par le montant réclamé par les débats de compte, si les frais sont payables par l'oyant compte.
58. Dans les actions en séparation de biens, ou en séparation de corps et de biens, pour toutes procédures pour limiter les droits matrimoniaux de la demanresse.
Si elle n'est pas contestée :
A l'avocat de la demanderesse 10 00
Si elle est contestée ;
A chaque avocat..... .... 20 00
59. Pour toute procédures pour la nominaiion d'un curateur à un délaissement dans toute action hypothécaire..... .... 5 00
60. Les frais sur intervention et demande incidente du défendeur seront les mêmes qus sur les demandes or ginaires de la même classe.
61. Pour toutes procédures sur une licitation d'un héritage ou plus après jugement rendu..... .. .. 40 00
62· Sur un désaveu, requête civile ou tierce opposition, les frais seront les mêmes que sur les demandés originaires de la même classe.

SUR LES OPPOSITIONS AFIN DE CONSERVEN NON CONTESTÉES.

63. Si la somme n'excède pas $80 ..... 8 00
64. Si elle excède $80 et n'excède pas $200..... 10 00

65. Si elle excède $200 et n'excède pas $400.....$14 00
66. Si elle excède $400..... 16 00
67. Si contestée, les frais seront les mêmes que dans une action personnelle pour le même montant dans la Cour Supérieure ou la Cour de Circuit, suivant le cas, excepte que les frais sur la contestation de toute opposition pour une somme n'exc dant pas $60 seront les mêmes que dans les actions contestées dans la Cour de Circuit au-dessus de $60 et au-dessons de $100.
68. Opposition afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge ou toute autre opposition :
Si elle n'est pas contestée 15 00
Si elle est contestée, les frais seront les mêmes que dans les actions de la seconde classe.

RATIFICATIONS DE TITRE.

70. Pour toutes les procédures pour obtenir une sentence d'une ratification de titre :
A l'avocat du requérant, si le prix de vente n'excède pas $400 ..... 14 00
71. Si le prix de vente excède $400, et n'excède pas $1,000, ou si la considération n'est pas d'une nature pécuniaire..... 20 00
72. Si le prix de vente excède $1,000 ..... 25 00
73. Les honoraires sur les oppositions à une sentence de ratification de titre, et sur les contestations d'icelles, seront les mêmes que sur les oppositions aux exécutions et la contestation d'icelles.

EXPROPRIATIONS

74. Pour toutes procédures de la part d'un propriétaire exproprié pour obtenir un ordre pour le paiement de deniers :
Si la valeur de la propriété expropriée excède $500 16 00
Si elle n'excède pas $400..... 12 00
Pour l'opposition maintenue à l'homologation d'un rapport de commissaires, lorsqu'une comparution par écrit à cette fin aura été produite et permise :
Lorsque la valeur de la propriété concernant laquelle l'objection est soulevee, excède $400 ..... 40 00
Lorsqu'elle n'excède pas..... 30 00

BREF DE CERTIORARI.

75. S'il y a règlement avant la production de tel bref :
Au requérant 10 00
Si le bref est refusé
A la partie montrant cause et comparaissant 6 00
76. S'il n'y a pas règlement avant la production de tel bref :
Au requérant 16 00
A l'intimé 10 00

COMMISSIONS ROGATOIRES ET ORDRE POUR L'EXAMEN DE TÉMOIN.

77. Au procureur les émanant 5 00
78. Pour la préparation des intérogatoires ou trans questions 4 00
79. Pour preudre les instructions, examiner les papiers, etc., etc. :
A chacun 5 00
80. Pour l'examen ou la transquestion de chaque témoin 2 00
81. A l'avocat poursuivant l'exécution du bref ou de l'ordre :
Un honoraire additionnel de. 4 00

DES VÉRIFICATIONS, DES HABEAS CORPUS, ETC.

82. Pour tous honoraires pour obtenir la vérification d'un tostament ou un bref d'*habeas corpus* sans enquête 10 00
Si l'enquête a lieu, un honoraire additionnel de..... 8 00
83. Pour tous honoraires pour obtenir la nomination d'un tuteur à des mineurs. ou d'uu curateur à la personne ou aux biens, ou pour le levé d'un interdiction, ou pour émancipation ou tout autre procédé semblable ;
Si non contesté 5 00
Si contesté ·
A l'avocat du requérant 15 00
A la partie adverse 12 00
Si une enquête est nécessaire sur telle contestation. 8 00
Sur requête d'un curateur, etc., pour rendre compte y compris l'avis 4 00

EVOCATION.

84. Si elle est maintenue, les frais seront les mêmes que dans les actions de seconde classe, lesquels frais comprendront tous les services dans les deux cours.
Si elle est rejetée :
A chaque avocat ..... $ 5 00
85. A l'avocat pour instructions pour préparer une procuration 4 00
86. Assistance au procès-verbal de la pièce arguée faux 4 00
87. Si elle est réglée avant que les moyens de faux ne soient produits, chaque motion exigée par les règles de pratique, et aussi la déclaration qui doit être faite par le défendeur en faux, s'il entend se servir du document attaqué. sera taxée comme une motion, conformément au numéro 26 ci-dessus. 3 00
88. Si elle est réglée après la production des moyens de faux, mais avant la reponse, les honoraires de l'avocat du défendeur en faux seront comme sur le numéro 1 du tarif, et les honoraires de l'avocat du défendeur en faux seront comme dans le numéro 6 du tarif, et si le réglement a lieu à aucun étage subséquent de la procédure, ou si le jugement est rendu sur telle inscription de faux, les frais seront les mêmes que sur la demande originaire, si elle est réglée à un étage semblable.

CAUSES EN RÉVISION

89. Au-dessous de $400.
Si réglée avant l'audition :
A chaque avocat 15 00
90 Après audition :
A chaque avocat 30 00
91. Dans les causes de $400 ou au-dessus :
Si réglée avant audition 20 00
Après audition 40 00
92. Factum en révision :
A chaque partie 6 00
93. Sur l'appel de la maison de Trinité ou autre tribunal à la Cour Supérieure.
Si contesté :
Avocat de l'appelant 20 00
Avocat de l'intimé 12 00
Si non contesté :
Avocat de l'appelant 12 00

TARIF DES NOTAIRES

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

(*Fait par la Chambre des Notaires de la Province de Québec, à une assemblée tenue à Québec le* 20 *mai* 1881, *et publié dans la* Gazette Officielle de Québec, *les* 4, 11, 18 *et* 25 *juin* 1881, *et devenu en force le* 11 *juillet* 1881.)

ARTICLE I.—*Sur les Actes de Vente, Promesses de Vente, d'Echange ou de Cession.*

La considération stipulée dans l'acte, ou la valeur des biens échangés étant de

1. $400 ou moins	$ 2 00
2. Au dessus de $400 et n'excédant pas $800	4 00
3. Au dessus de $800 et n'excédant pas $2,000	6 00
4. Au-dessus de $2,000 et n'excédant pas $4,000	8 00
5. Au-dessus de $4,000 et n'excédant pas $8,000	10 00
6. Au-dessus de $8,000 et n'excédant pas $10,000	15 00
7. Et un honoraire additionnel de $1.00 pour chaque mille piastres en sus de dix mille.	

ARTICLE II.—*Sur les Actes d'Obligations, Transports, Titres-Nouvels.*

La considération stipulée dans l'acte étant de

1. $400 ou moins	$ 2 00
2. Au dessus de $400 et n'excédant pas $800	3 00
3. Au dessus de $800 et n'excédant pas $2 000	4 00
4. Au-dessus de $2,000 et n'excédant pas $4,000	6 00
5. Au-dessus de $4,000 et n'excédant pas $8 000	8 00
6. Au-dessus de $8,000 et n'excédant pas $12,000	12 00
7. Et un honoraire additionne de $1.00 pour chaque mille piastres en sus de douze mille.	

ARTICLE III.—*Sur Marchés et Devis d ouvriers et contracteurs.*

La considération stipulée dans l'acte etant de

1. $800 ou moins	$ 5 00
2. Au dessus de $800 et n'excédant pas $2,000	6 00
3. Au-dessus de $2,000 et n'excédant pas $4,000	8 00
4. Au-dessus de $4,000 et n'excédant pas $6,000	10 00
5. Au-dessus de $6,000 et n'excédant par $10,000	12 00
6. Au dessus de $10,000 et n'excédant pas $15 000	15 00
7. Et un honoraire additionnel de $2.00 pour chaque mille piastres en sus de douze mille.	

ARTICLE IV.—*Sur Baux à loyer, Quittances et Décharges.*

Le loyer annuel ou la considération stipulée dans l'acte étant de

1.	$100 ou moins	$ 1 00
2.	Au-dessur de $100 et n'exédant pas $400	1 50
3.	Au-dessus de $400 et n'excédant pas $1,000	2 50
4.	Au-dessus de $1,000 et n'excédant pas $2,000	4 00
5.	Au-dessus de $2,000 et n'excédant pas $4,000	6 00
6.	Au-dessus de $4000 et n'excédant pas $6,000	8 00
7.	Au-dessus de $6,000 et n'excédant pas $8,000	10 00
8.	Au dessus de $8,000 et n'excédant pas $10,000	12 00
9.	Et un honoraire additionnel de $1.00 pour chaque mille piastres en sus de dix mille.	

ARTICLE V.—*Baux à Ferme.*

Sur les Baux à Ferme l'honoraire sera de...$3 00 à $10 00

ARTICLE VI.—*Sur les actes de Vente à constitution de rente. Baux Emphytéotipues et autres actes de cette nature.*

Les mêmes honoraires que pour les actes de vente, en prenant pour considération du contrat le capital que représente la rente ou le loyer capitalisé à 6 pour cent.

ARTICLE VII.—*Sur les Testaments, Codiciles, Conventions Matrimonials, actes de Société, etc*

Les honoraires du notaire pour les actes de cette nature seront de $3.00 à $50.00, suivant la valeur de la fortune ou successsion du testateur, des avantages faits ou assurés par les conventions matrimoniales ou l'étendue et la nature des affaires de la société.

ARTICLE VIII.—*Donations.*

1. Sur donation mobilière, l'honoraire sera de $3.00 à $10.00 suivant la valeur des meubles.
2. Sur donation immobilière pure et simple, l'honoraire sera de $4.00 à $12.00.
3. Sur donation lorsqu'il y a retention d'usufruit ou rente spécifique, ou charge d'entretien, substitution ou autres conditions, l'honoraire sera $6.00 à $40 00.

ARTICLE IX —*Procurations.*

1. Sur une procuration pour objet spécial..... .....$ 2 50
2. Sur une procuration générale... ....$3 00 à 8 00
3. Sur révocation de procuration spéciale.. ... . 1 50
4. Sur révocation de procuration générale..... ..... 2 00

ARTICLE X —*Engagements, Brevets et Transports de Brevets.*

Sur un engagement d'apprenti, brevet ou transport de brevet ....$ 1 50

ARTICLE XI —*Notifications, Protêts et Offres Réelles, etc.*

1. Sur notifications et protêts autres que protêts de billets et lettres de change, suivant les circonstances..... ....$3 00 à $12 00
2. Sur offres réelles, suivant le trouble et les circonstances ....$5.00 à $20 00

ARTICLE XII.—*Transport d'assurance sur la vie.*

Sur transports d'assurance sur la vie. notification d'iceux service et une copie. ....$ 6 00

ARTICLE XIII. *Sur les Actes du Cautionnement, Délégations de paiement, Subrogations, Contrats de gage, Constitutions de rente viagère, Actes d'Indemnité, Contre-lettres, Actes d Accord et Transactions.*

Le montant qui est l'objet de l'acte étant de

1. $100 ou moins.. ....$ 2 00
2. Au-dessus de $100 et n'excédant pas $400..... .. .. 3 00
3. Au dessus de $400 et n'excédant pas $800 .... 4 00
4. Au-dessus de $800 et n'excédant pas $2.000.. ..... 5 00
5. Au dessus de $2.000 et n'excédant pas $4,000 .. .. 6 00
6. Au dessus de $4,000 et n'excédant pas $8,000 .. .. 8 00
7. Et un honoraire additionnel de 50 cts pour chaque cent piastres au dessus de huit mille.

ARTICLE XIV.

Sur les Actes de Ratification. Adhésion, Acquiescement, Cession de rang d'hypothèque, Mainlevée, Désistements, Renonciation, Déclaration et autres actes de cette espèce ....$ 2 00

ARTICLE XV

Sur les actes de déclarations de transmissions d'actions de Banques et de Compagnies incorporées .$3.00 à $5 00

ARTICLE XVI

1. Sur les actes de Notoriété pure et simple.. .... $ 2 50
2. Sur un acte de Notoriété affectant des droits successifs ou d'autres intérêts graves 5 00

ARTICLE XVII. — *Actes de Dépôt de pièces.*

1. Sur les actes de dépôts de pièces .... $ 1 50
2. Et un honoraire de 50 cts pour chaque attestation.

ARTICLE XVIII.—*Compromis et actes d'Arbitrage.*

1. Sur les compromis, etc 7 00
2. Sur le rapport des arbitres ....$2 00 à 8 00

ARTICLE XIX. —*Sur les actes de Composition, Atermoiement et autres actes d'arrangement entre créancier et débiteur.*

Le montant sur lequel le débiteur compose ou pour le paiement duquel il obtient un délai, etc., étant de

1. $5,000 ou moins $15 00
2. Au dessus de $5,000, il y aura un honoraire additionnel de 30 cts pour chaque cent piastres en sus.
3. Si le nombre des créanciers qui doivent signer l'acte est plus de dix, le notaire a droit, en sus de l'honoraire ci dessus fixé, à un honoraire de $1.00 pour la signature de chaque créancier en sus des dix premiers, y compris la vocation.
4. Si le notaire reçoit instruction de convoquer une assemblée de créanciers, pour l'avis adresse à chaque créancier ... . -- 50
5. Si le notaire reçoit instruction d'assister à une assemblée de créanciers, pour chaque assemblee. 5 00

ARTICLE XX.—*Tutelles, Curatelles, Requêtes au Tribunal etc.*

1. Sur les requêtes ou déclarations pour tutelle ou curatelle..... .... $ 5 00
2. Sur assemblée de parents devant notaire... .. .. 5 00
3. Sur l'avis original convoquant l'assemblée 1 00
4. Sur chaque copie de cet avis 0 50

5. Si la tutelle a plus d'une cause un honoraire additionnel de ... . $ 2 00
6. Sur requête à la Cour pour faire autoriser un tuteur ou un curateur à faire certains actes autres que pour vendre par autorité de justice ou liciter un immeuble ou tous autres biens 5 00
7. Sur requête à la Cour pour obtenir des lettres de bénéfice d'inventaires .... $4 00 à 10 00
8. Pour préparer le cautionnement des héritiers bénéficiaires 2 00
9. Pour rédaction des avis que doit donner l'héritier bénéficiaire.. .... 2 00

10. Sur requête pour apposition des scellés 5 00
11. Sur requête pour la levée des scellés 3 00

ARTICLE XXI.—*Sur Inventaires*

1. Pour préparer le préambule .... $10 00 à $30 00
2. Pour chaque heure de vacation soit au bureau du notaire ou au domicile des parties, un honoraire additionnal de... .... 4 00
3. Pour faire procéder et assister à la vente du mobilier d'une succession, etc.,et en dresser le procès-verbal, lorsque le produit de la vente n'excède pas $400 12 00
4. Et deux par cent sur le reste du produit de la vente excédant $400

ARTICLE XXII.—*Licitations et Ventes par autorité de justice*

Pour temps et trouble donnés aux procédés d'une licitation volontaire, comprenant requête, avis de parents, rapport d'expert, preparation du cahier des charges, la somme fixe de $30.00 ; *de plus*, deux et demi par cent sur le montant de la vente des immeubles, en sus de tous frais de voyage et déboursés, et en sus du coût du contrat de vente, pour lequel le notaire aura droit à pas moins de $6.00.

ARTICLE XXIII—*Sur les Actes de Partage et Liquidation.*

1. Pour préparer le préambule ou les observations préliminaires. ....$10 00 à $30 00
2. Pour faire le partage si la valeur des biens à partager s'élève à la somme de $2,000 ou moins 5 00
3. Au-dessus de $2,000 mais n'excédant pas $5,000..... 12 00
4. Au-dessus de $5,000 mais n'excédant pas $10,000... 20 00
5. Au-dessus de $10,000, il y aura un honoraire additionnel de $1.50 pour chaque $1,000 en sus.

ARTICLE XXIV—*Sur Redditions de Comptes de Tutelle, d'Héritiers bénéficiaires, d'Exécuteurs Testamentaires, de Mandataires, etc.. etc.*

1. Pour rédiger le préambule ou l'exposé des faits $10 00 à $30 00
2. Si l'actif de la succession s'élève à la somme de $2,000 ou moins... 5 00
3. Au-dessus de $2,000 mais n'excédant pas $5.000..... 10 00
4. Au-dessus de $5,000 mais n'excédant pas $10,000 .. 15 00
5. Au dessus de $10,000, il y aura un honoraire additionnel de $1.00 sur chaque $1,000 en sus.

ARTICLE XXV.—*Protêts maritimes. Notice de protêts, Prêts à la grosse. Hypothèque sur vaisseaux en construction, Contre-lettres à vente de vaisseaux.*

1. Sur note de protêt ..... $1 50 à $ 5 00
2. Sur certificat de note de protêt..... 2 50 à 3 50
3. Sur protêt maritime (extention of protest) 8 00 à 60 00
4. Sur rapport de visiteurs et arbitres lorsqu'il s'agit de vaisseaux ..... $5 00 à 10 00
5. Sur acte de prêts à la grosse suivant le montant ..... $15 00 à 30 00
6. Sur acte d'hypothèque sur vaisseau en construction contre-lettre à vente de vaisseaux, même honoraire que sur les ventes d'immeubles.

ARTICLE XXVI.—*Déclaration pour les fins d'enregistrement, etc.*

1. Sur toute déclaration de décès ou autres déclarations et avis exigés par le Code Civil pour les fins d'enregistrement ..... $ 2 00
2. Et pour chaque description d'immeuble en sus de la première..... 0 50
3. Sur déclaration faite en vertu du Statut du Canada, 37 Victoria, ch 37, si la déclaration a 200 mots ou moins 1 00
4. Et pour chaque cent mots additionnels 0 50

ARTICLE XXVII.

Dans tous les actes, quand le cas n'est pas autrement prévu par un autre article du présent tarif, le notaire à droit à un honoraire additionnel de 50 cts sur chaque désignation d'immeuble en sus de la première, sur chaque intervention et sur chaque transport d'assurance.

ARTICLE XXVIII.

L'honoraire de tout notaire agissant comme praticien pour la constatation des droits matrimoniaux ou nommé d'office pour toute expertise sera de $5.00 pour la première heure et de $2.00 pour chaque heure en sus.

ARTICLE XXIX.—*Sur les Expéditions ou copies, Extraits et Collation d'actes, assistances, voyages et transport du notaire.*

Outre les honoraires ci dessus pour les originaux des actes, tout notaire aura droit à

1. Pour les copies d'actes, 15 cents par cent mots et 50 centins pour la collation et chaque certificat d'authenticité, toute copie NE DEVANT PAS ETRE DE MOINS de $1.00.
2. Pour l'extrait authentique d'un acte délivré par le notaire 30 centins par cent mots et 50 centins pour le certificat d'authenticité.
3. Pour entendre les parties, examiner leurs titres et papiers, recevoir les instructions, etc., pour préparer un acte sommaire ou autre document, pour chaque heure employée $1.00.
4. Pour la recherche d'aucun acte, quand la date est donnee, 20 centins, et pareille somme pour chaque année de recherche quand la date n'est pas donnée.
5. Pour assister à la confection d'un testament ou d'un codicite ou d'un inventaire, le second notaire aura droit à $2.00 ppur la première heure et à $1.00 par heure, pour le reste du temps.
6. Pour tous les autres cas, chaque fois qu'un notaire se rendra pour instrumenter, ou se rendra et assistera à l'exécution d'un acte quelconque, hors de son étude, lorsque le temps employé n'excédera pas une heure, il aura droit à $1.00, et à $1.00 pour chaque heure en sus, avec même honoraires pour le temps du retour.
7. Si le tarif n'a pas déjà fixé un honoraire spécial, tout notaire aura droit à un honoraire de $1.00 pour chaque assistance au bureau d'enrégistrement, au palais de justice ou ailleurs pour affaires professionnelles, lorsque le temps employé n'excédera pas une heure, et lorsqu'il l'excédera, $1.00 pour chaque heure en sus.
8. Tout notaire qui, pour l'exécution d'un acte ou autres devoirs professionnels requis de lui, s'éloignera de son étude de plus d'un quart de mille, aura droit à des frais de voyage et à des déboursés.
9. Le notaire requis d'exercer sa profession la nuit, aura

droit à des honoraires et frais de voyage du double de ceux auxquels il aurait droit en instrumentant durant le jour.

10. En sus des honoraires ci-dessus fixés, le notaire aura droit à des honoraires professionnels à raison de ses soins, démarches, examens, études de pièces, séances, conférences, vacations, correspondances, recherches et du travail qu'il aura donné ou à raison de la responsabilité exceptionnelle qu'il aura encourue, et de l'importance de l'affaire qui lui a été confiée.

TARIF DES HONORAIRES

DES

RÉGISTRATEURS.

(*Fait et établi par ordre du Lieutenant-Gouverneur en Conseil à Québec le* 6 *décembre* 1883, *sous l'autorité de la section* 106 *du ch.* 37 *des S. R B. C., publié dans la* Gazette Officielle de Québec, *du* 15 *déc.* 1883, *et devenu en vigueur le* 1*er fév.* 1884.)

Enregistrement.

1. Pour la transcription de tout titre ou document, ou pour l'inscription d'un bordereau ou sommaire d'icelui $0 50
   Si le nombre de mots n'excède pas 400 mots. 10
   Pour chaque 100 mots additionnels (tout nombre moindre que 100 devant compter comme 100 mots) 10
2. Pour le certificat d'enregistrement sur chaque document présenté pour enregistrement, soit par transcription ou par inscription, excepté sur l'avis de renouvellement, si le régistrateur est notifié par écrit de ne pas donner tel certificat. 50
3. Pour la mention à la marge de l'enrégistrement du titre ; document ou sommaire créant une dette ou établissant l'existence d'une dette de tout avis de renouvellement, ou de tout transport, cession, subrogation ou d'un acte quelconque ayant l'effet de porter une somme ou un droit déjà enrégistré ou présenté pour enregistrement, ou pour toute entrée en marge requise par la loi.. .... 0 25
4. Si le numéro, ou la date de l'enregistrement n'est pas donnée pour faire telle mention ; pour chaque année de recherche depuis la date du titre d'enregistrement..... .... 0 10
5. Pour l'entrée, dans l'index aux immeubles de tout et chaque titre ou document enregistré, contenant le numéro officiel d'un immeuble affecté. savoir :
   Pour premier ou seul numéro officiel, ou première ou seule subdivision d'un numéro..... ..... 0 20
   Pour chacun des 24 numéros ou subdivision, suivants..... .... 0 10
   Et pour chaque numéro ou subdivision au dessus de 25..... .... 0 02
   Si le titre ou document enrégistré ne contient pas le numéro officiel d'un immeuble, mais que le numéro de l'immeuble soit affecté soit donné par un

avis, en vertu de l'article 2168 du Code Civil du Bas-Canada, ou par déclaration ayant cet effet, le titre ou document, et l'avis ou la déclaration, seront, quant à l'entrée à l'index aux immeubles, considérés comme un seul acte. Dans les bureaux où l'index aux immeubles est tenu, d'après la 43-44 Vict., chap. 17, ces honoraires s'appliqueront en outre aux transports et aux décharges .....

6. Pour l'enrégistrement de déclarations ayant trait aux sociétés, S. R. B.-C., c. 65 (en vertu du statut)
Si la déclaration ne contient pas plus de 400 mots.. $0 50
Et pour chaque 100 mots en sus. 0 05
Et pour l'enrégistrement de déclarations ayant trait aux compagnies incorporées, 40 Vict., chap. 15, et 45 Vict., chap. 47, (en vertu du statut) 1 00

DÉPÔTS ET RADIATIONS

7. Pour les dépôts requis par l'acte 43-44 Vict., chap. 25, sect. (en vertu du statut) :

Avis de vente par le shérif.—Pour chaque lot..... 0 10
Adresse de créanciers—Pour chaque adresse 0 50
Avis de vente municipale—Pour chaque lot 0 10

8. Pour le dépôt de toute quittance, mainlevée, certificat de décharge ou jugement ayant cet effet, ou pour le dépôt de toute confirmation de titre, licitation forcée, vente en faillite, ou autre vente ayant pour effet de dégrever d'hypothèque une propriété 0 50

9. Pour les mentions en marge des régistres du bureau nécessaires pour effectuer la radiation d'un enrégistrement, pourvu que telles mentions à faire en marge n'excèdent pas trois, et pourvu qu'elles se rapportent à la même dette ou au même droit..... 0 50
Et pour chaque entrée en marge au-dessus de trois 0 15

10. Pour la recherche requise pour faire les radiations ou mentions en marge, quand le numéro ou la date de l'enrégistrement n'est pas donné : pour chaque année postérieure à la date de l'acte..... 0 10

11. Pour le dépôt et l'entrée du certificat de mainlevée de saisie requise par l'acte 43-44 Vict., chap. 25, section 15, (en vertu du statut) 0 20

RECHERCHES ET CERTIFICATS D'HYPOTHÈQUES OU D'ENRÉGISTREMENT DANS LES DIVISIONS D'ENRÉGISTREMENT OU LES PLANS ET LIVRES DE RENVOI OFFICIELS SONT DÉPOSÉS ET EN VIGUEUR.

12. Pour chaque numéro officiel ou subdivision d'icelui

mentionné dans une réquisition pour un certificat, savoir :

Pour le premier ou seul numéro officiel ou première ou seule subdivision d'un numéro 0 20
Pour chacun des 24 numéros ou subdivisions suivants 0 10
Et pour chaque numéro officiel ou subdivision d'un numéro, au-dessus de 25. ..... 0 02

13. Pour chaque entrée dans le certificat d'une hypothèque, ou d'un enregistrement quelconque affectant tout et chaque numéro officiel ou subdivision d'un numéro contenu dans la demande, y compris la recherche et l'écriture de l'entrée, savoir :
Dans les bureaux où les index aux immeubles sont tenus d'après le nouveau système, c'est à-dire d'après la 43-44 Vict., ch. 17 ..... 0 40
Et dans les bureaux où les index aux immeubles sont tenus d'après le système antérieur à l'acte 43 44 Vict., ch. 17..... 0 60
Et de plus dans les deux cas, pour l'entrée dans le certificat, de tout et chaque renouvellement ou paiement partiel mentionné à la marge du registre, relativement à tel acte ou document ainsi entré dans le certificat, et s'il s'agit d'une mutation, pour l'entrée dans le certificat de la radiation totale 0 15
14. Pour toute et chaque mention de radiation partielle ou totale attestée sur un certificat déjà livré 0 20
15. Dans les bureaux où les index aux immeubles ne sont pas tenus d'après l'acte 43-44 Vict., ch. 17.
Pour la recherche et l'examen, dans les registres, de tout enregistrement entré dans l'index aux immeubles, ayant affecté tout et chaque numero officiel ou subdivision d'un numéro contenu dans la demande, qui a été radié, éteint ou décharge subséquement à t'entrée, et qui conséquemment ne doit pas paraître dans le certificat que le registrateur aura à délivrer 0 20
16. Pour le certificat ou l'état certifié par le régistrateur, contenant les entrées à l'article 13 ci dessus, sans égard au nombre de mots y contenus..... 0 50
Si les honoraires pour un certificat de recherches, d'après les règles ci-dessus établies, ne s'élèvent pas à $1.00, le régistrateur aura néanmoins droit pour tel certificat à 1 00
17. Les huit articles suivants, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 s'appliqueront aux recherches et aux certificats que le régistrateur est requis de donner d'après

l'index aux noms et non d'après l'index aux immeubles.

RECHERCHES ET CERTIFICATS D'HYPOTHÈQUES OU D'ENREGISTREMENT DANS LES DIVISIONS D'ENREGISTREMENT OU LE CADASTRE N'EST PAS ENCORE PROMULGUÉ OU DANS LESQUELS LE DÉLAI ACCORDÉ POUR LE RENOUVELLEMENT N'EST PAS ENCORE EXPIRÉ.

18. Pour la recherche dans l'index aux noms, sous le nom d'une personne quelconque, ou pour le nom du propriétaire d'un immeuble particulier. Pour chaque année de recherche..... $0 10
19. Quand le régistrateur ne peut trouver le nom qu'il cherche. et s'il doit se déplacer pour le constater, il aura droit à titre de frais de voyage, pour chaque mille nécessairement parcouru, pour l'aller et le retour, en sus des barrières et traverses, à. .. 0 10
20. Quand le régistrateur est forcé de s'absenter de son bureau, il aura droit à un honoraire de $3.00 par jour, pour les deux premiers jours d'absence seulement (toute journée commencée devant compter pour une journée complète)..... 3 00
21. Pour la préparation de tout affidavit pour la découverte du nom demandé, y compris le serment..... 0 50
22. Pour chaque enregistrement trouvé contre la personne, qu'il soit radié ou non. 0 20
23. Pour chaque entrée dans le certificat d'un hypothèque ou d'un enregistrement quelconque affectant le nom ou la propriété décrite dans la réquisition, y compris l'écriture de l'entrée..... ... . 0 40
Et pour l'entrée dans le certificat de tout et chaque renouvellement, ou paiement partiel mentionné à la marge du registre relativement à tel acte, ou document ainsi entré dans le certificat, et s'il s'agit d'une mutation pour l'entrée dans le certificat de la radiation totale 0 15
24. Pour toute et chaque mention de radiation partielle ou totale attestée sur un certificat déjà livré. 0 20
25. Pour le certificat ou l'état certifié par le régistrateur contenant les entrées à l'article 23, sans égard au nombre de mots y contenus..... ..... 0 50
Si les honoraires pour un certificat de recherches, d'après les règles ci-dessus etablies, ne s'élèvent pas à $1.00, le régistrateur aura néanmoins droit pour tel certificat à..... ..... 1 00

DIVERS SERVICES.

26. Pour chercher et donner le numéro officiel d'un immeuble ou subdivision d'icelui, ou pour la recherche et la communication de tout document déposé 0 25
27. Pour donner communication de l'index aux immeubles, d'après la 39 Vict., ch. 25, pour chaque numéro 0 25
28. Pour exhiber le registre, en conformité à l'article 2179 du Code Civil, pour chaque document... ..... 0 25
29. Pour la lecture, si elle est demandée, faite par le régistrateur des entrées sous tout numéro officiel dans l'index aux immeubles.. ..... 0 25
30. Pour la lecture, si elle est demandée, faite par le régistrateur de tout document déposé ou enregistré dans son bureau..... ..... 0 25
31. Pour toute information verbale déclarant si un particulier est enregistré ou non, ou si un immeuble est affecté ou non, quand la date ou le numéro d'enregistrement ou le numéro officiel est donné
En sus pour chaque année de recherche, quand la date ou le numéro d'enregistrement n'est pas donné 0 25

COPIES ET EXTRAITS.

32. Pour chaque copie ou extrait tiré du registre de tout document trânscrit ou tiré de tout document déposé :
Si le nombre de mots contenus dans la copie ou l'extrait n'excède pas 400..... ..... 0 50
Pour chaque 100 mots en sus (tout nombre moindre que 100 mots comptant pour 100)..... 0 10
Pour le certificat de toute et telle copie ou extrait.. 0 50
33. Le régistrateur devra donner, sans frais, à toute personne qui le demandera, un état ou mémoire de ses frais et honoraires, et des timbres et taxes payés.

TARIF DES HONORAIRES

DES

HUISSIERS (COUR SUPÉRIEURE).

(*Fait par les juges de la Cour Supérieure, à Québec, le* 30 *décembre* 1868)

Pour la signification de tout avis ou autre document, à un avocat, en cette qualité, y compris le rapport...	$0 20
Pour la signification d'un subpœna à chaque témoin, compris le rapport.....	30
Pour la signication de tout bref de sommation, ou autre bref ou document pour lequel il n'est pas autrement pourvu, y compris le rapport.....	50
Pour la signification de tout bref ou autre document dont la signification en personne est requise par la loi, y compris le rapport	60
Pour toutes les procédures sur l'arrestation de toute personne, y compris le rapport lorsque requis.....	2 50
Pour la saisie d'un immeuble, ou de meubles, y compris le procès-verbal original et les copies pour le saisi et pour le gardien des meubles..	3 00
Si la saisie comprend plus d'un lot de terre, pour chaque lot additionnel	50
Pour chaque publication dans les deux langues à la porte de l'église, pour laquelle il n'est pas autrement pourvu, y compris les affiches etc.....	50
Pour la vente d'une propriété immobilière ou mobilière, y compris le procès-verbal de vente et la copie d'icelui	2 50
S'il vend plus d'un lot de terre en vertu du même bref, pour chaque lot additionnel vendu	50
Pour un procès verbal de carence, y compris la copie lorsque requise	50
Pour un procès-verbal de rébellion à justice et copie....	1 00
Pour tous ces services dans l'exécution d'un bref de possession, y compris le procès-verbal	2 50
Pour recors, lorsque requis	75
Si un recours est nécessairement employé pendant plus d'une demie journée, il sera payé aux taux de une piastre (1.00) par jour.	
Pour la nomination d'un nouveau gardien, lorsque légalement requis de ce faire, y compris le procès-verbal, la copie, etc.....	1 00
Pour afficher et publier des avis *ex parte*, pour ratification de titre, avec le retour. etc.....	4 00
Pour assistance aux procès par jury, sous la direction du shérif, *per diem*, (lorsque requis).....	1 50

Dans le cas où il sera tenu de fournir une ou des copies additionnelles d'un procès-verbal à plusieurs personnes intéressées dans une propriété saisie ou vendue, pour chaque telle copie..... ..... 0 50

Si à cause de la quantité d'effets saisis ou vendus, il est nécessairement occupé plus d'une journée à faire telle saisie ou vente, il aura droit d'exiger une rémunération additionnelle au taux de deux piastres et cinquante centins ($2.50) par jour 2 50

Si un document par lui préparé, excepté les procès-verbaux de saisie d'immeubles, contient plus de trois (300) mots, en sus des susdits honoraires, il lui sera accordé une allocation au taux de cinq deniers (5 d.) par cent (100) mots.

Les frais de route sur la signification ou l'exécution d'un bref ou d'une pièce de procédure de quelque espèce que ce soit, seront de vingt centins (20 cts) par mille, sans autre demande pour frais de route sur toute autre pièce de procédure qu'il peut avoir à signifier à la même personne, et qui devra ou pourra avoir été signifiée en même temps (que telle pièce de procédure soit à l'instance de la même personne ou de toute autre), et sans pouvoir exiger des frais de retour,—ses déboursés pour péages aux barrières, traverses et ponts non compris. Tels frais de route ne seront pas accordés, si la distance n'excède pas un mille.

TARIF DES HONORAIRES

DES

HUISSIERS DE LA COUR DE CIRCUIT

DANS LES CAUSES APPELABLES.

(*Fait par les juges de la Cour Supérieure, à Québec le* 30 *décembre* 1868

Pour la signification de tout bref de subpœna ou autre bref ou papier auquel il n'est pas autrement pourvu, y compris le retour $0 25
Pour la signification de tout bref de sommation et retour 50
Pour la signification de tout bref ou autre documents dont la loi exige signification personnelle y compris le retour 50
Pour tout procédé sur l'arrestation d'une personne, y compris le retour 2 00
Pour la saisie et l'arrêt de meubles, y compris le procès-verbal originaire, et la copie pour le saisi et le gardien 2 50
Pour chaque publication dans les deux langues à la porte de l'église, y compris les affiches 50
Pour la vente d'effets mobiliers y compris le procès-verbal de vente et copie 1 50
Pour procès-verbal de *nulla bona*, y compris la copie, si elle est requise 50
Pour un procès verbal de rébellion à justice et copie... 1 00
Pour tous services dans l'exécution d'un bref de possession, y compris le procès-verbal 2 00
Pour recors lorsque requis 40
Si le recors est nécessairement employé plus d'une demi journée au taux de de $0.66⅔ par jour.
Pour la nomination d'un nouveau gardien lorsqu'il est légalement requis de ce faire, y compris le procès-verbal et la copie 1 00
Dans tout les cas où, parce que plus d'une personne sont intéressées dans la propriété saisie ou vendue, une copie ou des copies additionnelles d'un procès-verbal est ou sont nécessaires ; pour chaque copie extra, ainsi requise. 40

Si aucun papier à être préparé par un huissier contient nécessairement plus de 300 mots, les mots additionnels devront être chargés au taux de quatre deniers par cent mots, en sus des honoraires ci-dessus accordés.

Les frais de route sur la signification ou l'exécution d'un

bref ou d'une pièce de procédure de quelqu'espèce que se soit, seront de $0.20 par mille, comme ci-devant sans autre charge pour frais de route sur tout autre pièce de procédure alors dans les mains de l'huissier, qu'il peut avoir à signifier, à la même personne, et qui sera ou pourra avoir été signifiée en même temps (soit que telle procédure ait été émanée par la même partie ou par une autre et sans aucune charge pour frais de route pour retour, mais en sus des sommes payées pour péage aux barrières, traverses et ponts ; mais nuls frais de route que ceux accordés, si la distance n'excède pas un mille.

CAUSES NON APPELABLES	Actions n'excédant pas £ 5 mais au-dessus de £ 0	Actions de £10, ou au-dessous mais au-dessus de £6, 5	Actions de £6, 5 ou au-dessous, mais plus au-dessus
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Frais de route sur la signification ou l'exécution d'un bref ou d'une pièce de procédure quelconque au taux de $0.20 par mille sans aucune autre charge pour frais de route sur aucune autre pièce de procédure, alors entre les mains de l'huissier, à être signifiée à la même partie, et qui sera ou pourra avoir été signifiée en même temps, (soit que telle pièce de procédure ait été émanée par la même partie ou par aucune autre), et sans aucune charge pour frais de route pour retour, mais les sommes payées pour péage aux barrières, traverses et ponts non compris. Aucuns frais de route ne sont alloués, si la distance n'excède pas un mille. Pour la signification, certificat ou retour de tel bref de procédure	1 0 3	0 1 3	0 1 3
Pour la saisie des biens et effets et tout trouble incident, les frais de route non compris.....	0 7 6	0 5 0	0 5 0
Pour son recors lorsque requis.	0 1 8	0 1 8	0 1 8
Pour la vente des biens mobiliers, les frais de route non compris	0 7 6	0 5 0	0 5 0
Pour la publication des avis de vente.	0 1 8	0 2 0	0 2 0
Pour la signification de tout avis et la signification et retour.....	0 1 0	0 1 0	0 1 0

TARIF DES HONORAIRES

DES GREFFIERS ET HUISSIERS

DE LA COUR DES COMMISSAIRES

(*S. R. B.-C., ch.* 94 *s.* 40.)

Le greffier d'une Cour de Commissaire pourra demander et recevoir :

Pour toute assignation qu'il dressera et délivrera par ordre de la cour, ou d'un commissaire autorisé à y siéger, trente centins.

Pour chaque copie d'une assignation, dix centins.

Pour chaque *subpœna*, quinze centins ;

Pour chaque copie d'un *subpœna*, dix centins ;

Pour chaque jugement avec copie, vingt cinq centins ;

Pour chaque mandat d'exécution ou saisie, vingt-cinq centins ;

Pour chaque copie d'icelui, dix centins ;

Pour l'entrée d'une opposition admise par un commissaire, dix centins ;

Et l'huissier ou le sergent de milice pourra demander et recevoir pour chaque signification d'ordre avec certificat, la somme de vingt centins ; et à raison de six centins et deux tiers par mille de distance parcourue en allant seulement pour faire cette signification, la distance en revenant ne comptant point ; mais l'huissier ou le sergent de milice, qui fait une signification comme susdit, à un même défendeur, n'aura droit qu'aux frais de voyage d'un seul transport, quoiqu'il ait plus d'une assignation ou ordre à lui signifier.

JUGES DES COURS DE JUSTICE DU CANADA

Cour Suprême

Juge-en-chef :—Sir William Johnstone Ritchie;
Juges Puisnés :—Hons. Samuel Henry Strong, Télesphore Fournier, William Alexander Henry, Henri Elzéar Taschereau, John Wellington Gwynne.

Cour d'Echiquier

Hon. George Wheelock Burbidge.

Province d'Ontario

Cour d'Appel

Juge-en-chef :—John Hawkins Hagarty.
Juges Puisnés :—George William Burton, Christopher Salmon Patterson, Featherston Osler.

Division de la Cour du Banc de la Reine

Juge-en-chef :—John Douglas Armour.
Juges Puisnés :—William G. Falconbridge, William Purvis Rochford Street.

Cour des Plaids Communs.

Juge-en-chef :—Thomas Galt.
Juges Puisnés :—Hugh McMahon, John Edward Rose.

Division de la Cour de Chancellerie

Chancellier:—John Alexander Boyd.
Vice-Chancelliers:—William Proudfoot, Thomas Ferguson, Thomas Robertson.

Cours de Comté

Walter McCrea
Stephen Jas. Jones
John Juchereau Kingsmid
William Aird Ross
Thos Anthony Maitland McCarthy
David John Hughes
Robert Horne
Cornelius Valentine Price
Henry Macpherson
Martin Campbell Upper
Thomas Miller
Thomas Appleby Lazier
Isaac Francis Toms
Archibald Bell
Charles Bobinson
William Stephen Senkler
Herbert Stone McDonald
William Henry Wilkinson
Edmund John Senkler
William Elliot
Robert Thompson Livingstone
Thomas Moore Benson
Zaccheus Burnham
Alexander Finkle
Alexander Forsyth Scott
James P. Wood
Charles A. Weller
Robert Patterson Jellett
John Deacon
John Anderson Ardagh
Jacob Farrand Pringle
William Warren Dean
George Baxter
George Alexander Drew
James Shaw Sinclair
Joseph Easton McDougall
John Macpherson Hamilton

JUGES PUISNÉS

Robert Lyon
E. Baldwin Fraleck
Bernard Louis Doyle
Joseph Thed. Davis
George Henry F. Dartwell
William Barrett
John Alexander Mackenzie
Samuel Jonathan Lane
Robert Stuart Woods
James Reynolds
William F. A. Boys
Anthony Lacourse
Austin Cooper Chadwick
Edward Morgan
Robert Baldwin Carman

COUR MARITIME

L'Hon. Joseph Easton McDougall.

Province de Québec

COUR DU BANC DE LA REINE

Juge-en-chef:—Sir Antoine Aimé Dorion.
Juges Puisnés:—Hons. Samuel Cornwallis Monk, Levi Ruggles Church, Joseph Ulric Tessier, Alexander Cross, Louis François George Baby.

COUR SUPÉRIEURE

Juge-en-chef:—Sir Andrew Stuart.
Juges Puisnés:—Hons. Francis Godschall Johnson, Napoléon Casault, Louis Bélanger, Marcus Doherty, A. Basile Routhier, Marc Aurèle Plamondon, Louis Bonaventure Caron, J. B. Bourgeois, Auguste C. Papineau, Henri T. Taschereau, L. A. Jetté, Chas. Gill, Auguste Réal Angers, Ernest Cimon, Frederick W. Andrews, Honoré Cyrias Pelletier, Jules Ernest Larue, Joseph Alphonse Ouimet, Jonathan Sexton Campbell Wurtele, M. M. Tait, M. Mathieu, L. O. Loranger, E. T. Brooks, C. P. Davidson, Louis Tellier, Alf. Nap. Charland, Benjamin A. Globensky.

COUR DE VICE-AMIRAUTÉ

Juge:—Hon. George Irvine.
Député Juge:—Hon. F. W. Andrews.

Province de la Nouvelle Ecosse

COUR SUPRÊME DE LA NOUVELLE ECOSSE

Juge-en-chef:—Hon. James McDonald.
Juges Puisnés:—Hons. Hugh McDonald, Charles James T[illegible]nshend, Henry William Smith, Robert L. Weatherbee, Joseph Norma[illegible]'itchie.

JUGE D'EQUITÉ

L'Hon. Alexander James.

COUR DE VICE-AMIRAUTÉ

L'hon. James McDonald.

JUGES DES COURS DE COMTÉ

Hons. James W. Johnston, M. B. DesBrisay, Alf. W. Savary, Barclay E. Tremaine, George A. Blanchard, William A. D. Morse, Auguste McIsaac.

Province du Nouveau-Brunswick

COUR SUPRÊME DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Juge-en-chef:—Hon. John Campbell Allen.
Juges Puisnés:—Hons. William Henry Tuck, Andrew R. Wetmore, John James Fraser, George Edwin King.

JUGE D'EQUITÉ

L'Hon. Acalus Lockwood Palmer.

COUR DE VICE-AMIRAUTÉ

Juge:—L'Hon. Charles Watters.

COUR DE DIVORCE

Juge:—L'Hon. Andrew R. Wetmore.

COURS DE COMTE

Juges:—Hons. Charles Watters, B. Botsford, James Gray Stevens Wm. Wilkinson, James Steadman, Wm Wedderburn.

Province de l'Ile du Prince-Edouard

COUR SUPRÊME DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Juge-en-chef:—L'Hon. Edward Palmer.
Assistant et Maitre des Requêtes:—L'Hon. James Horsfield Peters.
Assistant et Vice-Chancellier:—L'Hon. Joseph Hensley.

COURS DE COMTÉ

Juges :— Hons. Denis O'Meara Reddin, Thomas Kelly, George Alley.

Province du Manitoba

COUR DU BANC DE LA REINE

Juge-en-chef:—L'Hon. Thomas Wardlow Taylor.
Juges Puisnés:—Hons. Joseph Dubuc, John Farquhar Bain, Albert Clements Killam.

COURS DE COMTÉ

Juges :— Hons. David M. Walker, Joseph Ryan, William Davis Ardagh, Louis Arthur Prud'homme.

Province de la Colombie Britannique

Cour Suprême de la Colombie Britannique

Juges-en-chef:—L'Hon. Sir Matthew Baillie Begbie.
Juges Puisnes:— Hons. Henry P. P. Crease, John Hamilton Gray, John F. McCreight, George Anthony Walkem.

Cour de Comté

Juge:—L'Hon. Eli Harrison.

Territoires du Nord-Ouest

Magistrats Stipendiaires

Hugh Richardson, Lieut. Col. J. F. MacLeod, Charles B. Rouleau Jeremiah Travis.

Cour Suprême

Hugh Richardson, James Farquharson MacLeod, Charles B. Rouleau, Edward Ludlow Wetmore, Thomas H. McGuire.

TABLEAU indiquant le nombre de jours requis pour le service des procédures *ad res.* dans la Cour Supérieure, suivant les distances des demeures des defendeurs

LIEUES	MILLES	JOURS	LIEUES	MILLES	JOURS
5	15	10	105	315	30
10	30	11	110	330	31
15	45	12	115	345	32
20	60	13	120	360	33
25	75	14	125	375	34
30	90	15	130	390	35
35	105	16	135	405	36
40	120	17	140	420	37
45	135	18	145	435	38
50	150	19	150	450	39
55	165	20	155	465	40
60	180	21	160	480	41
65	195	22	165	495	42
70	210	23	170	510	43
75	225	24	175	525	44
80	240	25	180	540	45
85	255	26	185	555	46
90	270	27	190	570	47
95	285	28	195	585	48
100	300	29	200	600	49

INDEX

PAGES.

Agents et Agences des Terres de la Couronne 5
Assemblée Législative..... 29
Bureaux d'Enregistrement 21
Commissaires 27
Commissaires pour l'érection civile des paroisses 26
Conseil d'Agriculture..... 5
Conseil des Arts et manufactures..... 4
Conseil de l'Instruction Publique..... 3
Conseil Législatif..... 29
Conseils de la Reine 24
Cours de Justice 8
Cours Suprême 76
Cours d'Echiquier..... 76
Cours du Banc de la Reine 9
Cours Supérieure..... 11
Cours de Circuit..... 15
Cours des Sessions de la Paix..... 11
Cours de Magistrat 19
Coroners 27
Département Publics 3
Fêtes d'obligation et jours non juridiques 27
Huissiers de la Province de Québec..... 31
Inspecteurs de licences..... 6
Juges de la Puissance du Canada 76
Juges des Sessions de la Paix 26
Magistrats de Police 26
Recorders 26
Tableau des distances..... 80
Tarif des Avocats 48
Tarif des Notaires..... 58
Tarif des Régistrateurs 66
Tarif des Huissiers..... 71